M 1659 - 1243 - 5,00F

du 2 avril au 8 avril 1981

MINISTER SOLVE

10 JOURS APRES
LA REPRESSION
DE BYDGOSZCZ
SUCCES DES
TRAVAILLEURS
POLONAIS
voir pages 12-13

Giscard vole le pain des travailleurs

IL FAUT L'EXPULSER!



IMMIGRES

«CREER UN LARGE MOUVEMENT UNITAIRE, ANTI-IMPERIALISTE ANTI-RACISTE»

Quels sont les principaux problèmes auxquels se trouvent confrontés actuellement les travailleurs immigrés marocains?

Pendant toute la période qui a précédé la crise, la France a cherché à avoir une main d'œuvre taillable et corvéable à merci, à bon marché, à frais nul au niveau de la formation et de l'éducation et ne touchant pas les allocations familiales. La France a bénéficié de cette main d'œuvre.

Une fois la crise apparue,

une réglementation en matière d'immigration a été élaborée. Ce fut la circulaire Fontanet-Marcellin puis la circulaire Poniatowski-Dijoud, puis l'arsenal juridique développé par Barre, Bonnet, Stoléru, d'Ornano, Imbert, Delmont. La France passe maintenant à l'adaptation des conventions avec les pays d'origine à cette nouvelle législation. Nous pensons que le gouvernement français a cherché à mettre les travailleurs immigrés dans une situation de précarité et d'irrégularité quitte, une fois l'économie restructurée à frapper l'immigration, à en rejeter un certain pourcentage ou alors si la crise s'amplifie à renvoyer une grande partie de l'immigration. L'impérialisme français est en train de prendre des garanties pour lui-même, pour s'assurer de l'avenir, que ce soit dans la possibilité de la restructuration ou de son impossibilité. C'est cette situation que vit l'immigration en général.

Les travailleurs marocains dans ce contexte, ont une situation particulière. Dans les mines du Nord d'abord; le recrutement se fait sur la base d'un «contrat» de 18 mois. On les renvoie quand ils sont malades. La lutte des mineurs marocains a abouti à certains acquis mais le plus gros du travail reste à faire.

Ils ont aussi une situation particulière dans l'agriculture, notamment dans le sud de la France. Ils travaillent dans la cueillette, dans les serres comme à Orléans par exemple, ou bien dans des domaines viticoles. Ces travailleurs-là ont un statut encore pire que celui des mineurs. Ils viennent parfois en clandestins; on imagine tous les profits que réalise ainsi le capital. D'autres fois, ce sont des gens qui viennent pour six mois et qui doivent faire vivre leur famille pendant une année avec six Interview
de l'Association
des Marocains
en France
(AMF)

mois de salaire. Bien sûr, ils doivent payer eux-mêmes les frais du voyage.

Enfin, il y a les Marocains travaillant dans les autres secteurs. Comme le reste de l'immigration, notamment dans le bâtiment. Ces travailleurs marocains vivent une situation très difficile dans la mesure où il y a tout l'arsenal juridique dont on a parlé tout à l'heure; dès qu'ils perdent leur emploi ou leur logement ou bien qu'ils ont à renouveler leur carte, se posent les problèmes de la régularisation ou du renouvellement qui rarement peuvent se faire facilement. Ce sont aussi des travailleurs constamment suivis, encadrés par les Amicales policières, qui sont sucés à sang par les banques chaabi, très impopulaires, contrairement à ce qu'indique leur nom qui signifie populaires. Leur situation devient beaucoup plus difficile que par le passé, du fait que certaines forces, au lieu d'être avec eux pour un large front entre travailleurs français et immigrés, se trouvent en porte-à-faux, renforçant un réflexe de peur, de repli sur soi; ils inculquent eux aussi, à leur manière, aux travailleurs français, une certaine xénophobie, un certain chauvinisme qui, en fin de compte, ne relèvent ni des idéaux de la classe ouvrière ni de tout esprit de libération.

Pouvez-vous nous donner des indications sur la manière dont s'opère au Maroc le recrutement de la main d'œuvre pour venir en France?

Prenons l'exemple des mineurs. Des gens qui ont pour profession de recruter vont au Maroc, visitent essentiellement les campagnes. Il y a toute une propagande faite par le gouvernement marocain sur la France,

pays des rêves, terre de paradis, où l'argent se ramasse par terre. Čeux qui vivent dans une situation de sousprolétariat agricole se disent qu'ils peuvent accèder à un autre niveau de vie. Ils sont appelés à faire les démarches nécessaires pour partir en Europe. Deux ou trois jours après, les marchan-deurs du capital viennent pour choisir les éléments aptes à travailler en France. Le recruteur vient constater s'ils ont de bons muscles, s'ils sont résistants, s'ils ont de bonnes dents. C'est l'achat de bétail. Puis un passeport leur est délivré, en complicité avec le gouvernement marocain. Ils viennent directement ici, sous contrat d'un an et six mois. Quand ce contrat est terminé, si le travailleur a la silicose ou une autre maladie, il est rejeté automatiquement; ne pouvant pas revenir au Maroc et y supporter la vie de misère, soit il revient en France ou il reste en tant que clandestin. Et les patrons continuent à en profiter. Parfois, il y a aussi le recrutement de clandestins, sans aucun sta-

■ Y a-t-il à l'heure actuelle beaucoup d'expulsions de travailleurs marocains?

D'après les statistiques que nous avons, il y a 6 mois, 64 travailleurs immigrés étaient expulsés chaque jour; parmi eux 52% sont des Maghrébins dont au moins 40% de Marocains. Cela tient peut-être à ce que dans les secteurs plus frappés que d'autres il y a une concentration de travailleurs marocains. Cette concentration tient au fait que tel travailleur venu pour travailler dans les mines ou dans le bâtiment, petit à petit a fait appel aux compatriotes faisant partie de la famille, de son village et les ramène avec lui. Par exemple, dans la région parisienne, dans le

secteur bâtiment, la majorité des gens sont de la même région. Quand leur secteur est frappé, ces gens-là sont d'abord mis en situation d'irrégularité puis expulsés.

Avez-vous constaté une aggravation du racisme?

Avec la Maison des travailleurs immigrés, nous avions organisé le 23 novembre un grand meeting contreles attentats fascistes, contre le racisme, pour l'égalité des droits.

Compte tenu de la conjoncture électorale, certaines forces classiques de gauche penchent vers une considération de l'état d'esprit des Français, vers un certain racisme qui existe, ne veulent pas s'affronter à cette situation. Ainsi ces forces-là renforcent cette situation. Le PCF a mené une campagne contre les immigrés que nous considérons comme ségrégationniste. Venant d'un parti se prétendant de la classe ouvrière, cela nous choque et nous pose des questions qu'ils s'agit au-jourd'hui de débattre et de résoudre.

Le racisme est produit par la bourgeoisie et ses mass-média qui inculquent des idées xénophobes.

Nous considérons que si la situation est telle qu'elle est, c'est à cause de la bourgeoisie impérialiste française, de l'alignement de la classe réactionnaire parasitaire marocaine sur les positions de cette bourgeoisie. L'immigration est attaquée aussi par des organisations d'extrême-droite qui ont la com-plaisance de la bourgeoisie française. Les immigrés sont aussi attaqués par des structures d'encadrement policier comme les Amicales. Et en fin de compte, ils sont attaqués par des pratiques rele-vant d'une politique qui n'a rien à voir avec des possibilités de travail unitaire contre les positions de l'impérialisme français et qu'il faut combattre. Au contraire, notre position a été différente de celle de ce parti-là. Nous avons considéré qu'il s'agit aujourd'hui de construire un large front uni avec toutes les forces capables de renverser la vapeur, de créer un large mouvement, unitaire, anti-impérialiste, antiraciste, contre les actions fascistes, qui pourrait imposer le point de vue des concernés, rejeter les pratiques antiracistes de conjoncture, amener la bourgeoisie française à reculer.

Au coeur des libertés

e 2 avril, trois responsables syndicaux CGT de Seine-Saint-Denis comparaissent en appel au Palais de justice de Paris. Le 3 décembre dernier, ils avaient été condamnés à des peines de quinze, douze et six mois de prison avec sursis. Le CNPF voudrait que le sursis devienne de la prison ferme. C'est à juste titre que la CGT a décidé de faire de ce procès un moment important pour la défense des libertés. Le résultat de ce procès constitue en lui-même un enjeu important. De quoi s'agit-il en effet? Tout simplement de savoir si, dans la France d'aujourd'hui, des syndicalistes peuvent être jetés en prison pour avoir exercé ce qui est la raison d'être de l'organisation syndicale : défendre les travailleurs.

Jugez-en. En février 79, les travailleuses de Sonolor occupaient leur usine pour s'opposer à la fermeture et aux licenciements. On leur enverra les CRS pour tenter, par la force, de les faire céder. D'où vient la violence, celle qui prive du droit fondamental au travail? Alors que le patronat refusait toute négociation, la chambre patronale de la Courneuve fut occupée durant une heure et demi par les travailleurs et la CGT. Des poursuites seront engagées par le patronat, au titre de la loi anti-casseurs, parce qu'une serrure avait été arrachée d'une porte. Dans tout cela, la CGT et ses militants ont agi conformément à ce qui est le rôle même du syndicat : organiser la lutte pour préserver les intérêts des travailleurs. Une condamnation signifierait une profonde remise en cause des libertés et de l'organisation syndicale elle-même.

D'autant plus que ce procès s'inscrit dans une escalade de la répression antisyndicale. Certes, les travailleurs ont toujours eu à lutter pour défendre les libertés syndicales. Mais il est indéniable que la période que nous vivons est une de celles où les attaques se font plus nombreuses et violentes. Un seul exemple, pris lui aussi en Seine-St-Denis, à l'usine Alsthom de St-Ouen. Le 26 mai prochain aura lieu un procès contre les syndicalistes CFDT et CGT. La direction demande 600 millions d'anciens francs suite à la grève de 1979! Elle a également porté plainte pour «violences et dégradations» et une centaine de travailleurs ont déjà été convoqués par la police.

Il est clair que le patronat et le pouvoir giscardien veulent ainsi réprimer l'action syndicale. Et que reste-t-il de la liberté de l'organisation syndicale quand son action devient hors la loi? Les libertés syndicales sont au cœur des libertés tout court.

Pierre BURNAND

eux militants communistes. Deux de nos camarades viennent de mourir, au terme d'un long combat contre le cancer. L'un s'appellait Armand; il était de Lyon. Le IVe Congrès de notre parti l'avait élu membre suppléant du Comi-té central du PCML. L'autre s'appellait Georges; il était de Basse-Normandie. L'un et l'autre étaient de ces hommes qui font l'honneur du titre de militant communiste. Deux de ces hommes dont nous sommes fiers d'être : les camarades. Ce mercredi ler avril, leurs obsèques auront lieu. Au nom de tous ceux qui, chaque semaine, font ce journal, je leur rends ici hommage et j'adresse à leur famille les condoléances de L'Humanité rouge. Et eux-mêmes l'auraient dit : le combat continue, leur combat continue. (voir p. 10).

l'humanité rouge

Fondateur : Jacques JURQUET, Directeur politique : Pierre BURNAND.

Rédaction: Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers

Secretaire de rédaction : Pierre Marceau - Administration : Max Durand.

Imprimé et édité par Presse d'Aujourd'hui - Directeur de publication : Jean Luc Einaudi.

L'HUMANITÉ ROUGE - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19 - CCP : 30 226 72 D. La Source - Commission paritaire :

No 57952 - dépôt légal : 2eme trimestre 1981.



taing a choisi de placer sa campagne sous le signe de l'incitation au racisme, du déchaî nement anti-im-**«NOUS AVONS** migrés. Celui qui a été le maîtred'œuvre d'une politique qui a pro-**UN SYSTEME** duit deux millions de chômeurs et qui en a planifiés trois millions D'AIDE AU CHOMAGE pour les années à venir, vient de présenter son «plan anti-chôma-**QUI A POUR OBJET** ge». L'homme de confiance du grand capital cherche aujourd'hui **DE PERMETTRE** a détourner l'attention de ses responsabilités. Alors il fait des pro-**AUX DEMANDEURS** messes. Il promet d'offrir par priorité un emploi à tous les jeunes. D'EMPLOI **D'ATTENDRE**

Ses promesses, la réalité a montré le prix qu'il fallait y accorder. Et puis il cherche à détourner le rasle-bol accumulé contre sa politique. Il veut rendre les immigrés responsables du chômage des Français; il veut dévier la colère des travailleurs français vers d'autres travailleurs. Giscard d'Estaing, en digne héritier de sa classe, a recours aux vieilles ficelles de la division raciste. Il donne aux travailleurs, en direct, une leçon de choses sur l'art et la manière capitaliste d'opposer les travailleurs entre eux, pour mieux les exploiter.

Le poison et les faits

Que dit-t-il en effet? Le point deux de son plan de chômage s'intitule: «Encourager le départ des travailleurs immigrés et adopter une règlementation nouvelle du travail immigré. » Ce qui, en termes clairs, signifie: mener une politique d'expulsions de grande envergure. Une des mesures consiste à fournir des primes (baptisées «complément à l'aide au retour versée par les entreprises») aux patrons qui licencleraient puis feraient expulser des immigrés en embauchant des Français à la place. On veut ainsi faire croire aux travailleurs français que si les immigrés sont expulsés, un emploi encore tout chaud les attendra. Giscard dit aux travailleurs français: « Jetons-les dehors; ils prennent votre place! ». Ainsi, tandis que les travailleurs français se dresseraient contre les travailleurs immigrés, lui-même et le patronat pourraient exploiter et licencier les uns et les autres. Car regardons

Délibérément, Giscard d'Es-

 En 1977, il y avait en Fran-ce 4236994 immigrés. En 1979, ils étaient 4124317. En deux ans, le nombre d'immigrés en France a donc diminué de 112677. Or, durant la même période, le nombre de chômeurs a, lui, augmenté d'environ 500000. Alors?

2) Certaines régions où le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale, telles que la Bretagne, sont aussi parmi celles où il y a le moins de travailleurs immigrés. Alors?

3)Pour que les travailleurs français puissent prendre la place des travailleurs immigrés licenciés, encore faudrait-il que les emplois soient maintenus. Or, une étude de l'INSEE prévoit qu'avec l'application du 8ème plan, les effectifs employés dans l'industrie auront diminué de 20% entre 1975 et 1986. Ce qui signifie qu'il n'y aura pas plus d'emplois pour les français que pour les immigrés.

4) Il n'y a parmi les employés quasiment pas d'immigrés. Or, 300000 employés, cadres et membres de professions libérales ont été réduits au chômage. Alors?

5) Les travailleurs immigrés sont la plupart du temps les premiers frappés par les vagues massives de licenciements. Souvenonsnous de la siderurgie; des milliers d'entre eux ont été jetés à la rue avant que ce soit le tour des Français. Regardons maintenant dans l'automobile. Ce sont actuellement les travailleurs immigrés qui sont les premiers touchés, en attendant que vienne l'heure pour les travailleurs français. Comment des travailleurs immigrés au chômage peuvent-ils prendre la place des travailleurs français?

D'APPLIQUER LES SYSTEMES **D'INDEMNISATION AUX TRAVAILLEURS IMMIGRES**» à «Cartes sur table» le 30 mars 1981

AFIN DE RETROUVER

UN TRAVAIL.

IL N'EST PAS

RAISONNABLE

POUR L'EGALITE DES DROITS Manifestation/Samedi 4 avril/14h

iscall misses

«LE NOMBRE

DES TRAVAILLEURS

IMMIGRES

PEUT ETRE REDUIT

DE PLUSIEURS

CENTAINES

DE MILLIERS

EN QUELQUES

ANNEES»

à «L'Express»

le 28 mars 1981

A l'appel de nombreuses associations de travailleurs immigrés, de solidarité avec les travailleurs immigrés, de la CFDT et avec le soutien d'organisations politiques françaises dont le PCML.

Le 4 avril doit être une réponse populaire aux déclarations provocatrices de Giscard

Déclaration commune: PSU-PCML-PCR-LCR-OCI-OCT-LO

Une vaste campagne contre les travailleurs immigrés se développe dans le pays. La société capitaliste est entrée dans une crise de grande ampleur. L'objectif des patrons et de leur pouvoir est de faire payer les frais de cette crise aux travailleurs et aux couches populaires en général. Un des principaux thèmes de leur campagne consiste à tenter de rendre les immigrés responsables du chômage et des difficultés de logement, entre autres, que rencontrent les travailleurs à cause de l'offensive capitaliste. Un sommet de cette offensive vient d'être atteint : Giscard d'Estaing, en authentique représentant des patrons, vient de proposer de renvoyer les travailleurs immigrés en utilisant tous les moyens de l'Etat. Cette déclaration prend la forme d'une véritable provocation à laquelle aucune force ouvrière et démocratique ne saurait rester insensible. Les rafles contre les immigrés à Marseille, Lyon, Massy, les expulsions de résidents de foyers (Saint-Denis...), les mesures prises par la Préfecture des Hauts-de-Seine contre les immigrés habitant des HLM, les lois Bonnet-Stoléru qui livrent les immigrés pieds et poings liés au pouvoir réactionnaire, les différentes incitations financières au retour n'étaient destinées qu'à préparer le terrain à la chasse systématique aux immigrés. Cela devient un point décisif du programme capitaliste contre les travailleurs en général. Ils veulent diviser les travailleurs pour mieux faire passer leurs mesures anti-ou-

Contre cette escalade, plus que jamais, il faut le front commun des organisations de travail leurs français et immigrés. On ne peut donc que regretter les difficultés rencontrées pour constituer ce front contre la politique raciste du pouvoir. Les déclarations faites par une série de municipalités et de dirigeants de partis ouvriers, risquent d'apporter de l'eau au moulin de la droîte et de desservir le combat contre les mesures racistes,

Les organisations sous-signées affirment que les déclarations de Giscard, principal représentant de la bourgeoisie, engagent de fait, une nouvelle étape de la lutte, plus dramatique encore pour les travailleurs immigrés. Conscientes de leur devoir d'unir tous les travailleurs pour la lutte contre les seuls responsables de la crise : les capitalistes. Conscientes de la nécessité de lutter pour arracher des droits égaux pour tous les travailleurs quelles que soient leur nationalité d'origine ou la couleur de leur peau.

Les organisations politiques sous-signées, en accord avec la MTI (1), appellent tous les travailleurs, tous les anti-racistes, à soutenir et développer partout la lutte pour la défense des droits des travailleurs immigrés contre la politique raciste du pouvoir. Elles déclarent soutenir sans réserve la manifestation appelée par les Associations de travailleurs immigrés, les Syndicats et les Associations et Collectifs de solidarité avec les travailleurs immigrés, le 4 avril.

Le 4 avril doit être une réponse populaire aux déclarations provocatrices du premier des

candidats de la bourgeoisie.

Contre la politique raciste du pouvoir, pour l'égalité des droits français-immigrés, pour la solidarité français-immigrés, soutien total à la lutte des travailleurs immigrés!

) MTI : maison des travailleurs immigrés qui regroupe les organisations suivantes AMF (Association des Marocains en France) CTA (Comité des Travailleurs Algériens) UTIT (Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens) ATT (Association des Travailleurs de Turquie) UGTSF (Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France) FETRANI (Fédération des Travailleurs d'Afrique Noire Immigrés)

Expulsions en masse pour profits accrus

Par contre, jusqu'à maintenant, ils avaient le droit de toucher des indemnités de chômage. Eh bien, Giscard veut leur supprimer ce droit! Ce qu'il a très clairement déclaré au cours de l'émission Cartes sur table le 30 mars. Ces travailleurs se trouveront alors en situation irrégulière en France et seront expulsés. Giscard a indiqué que, par ce moyen, il espérait expulser 250000 travailleurs immigrés. Ainsi, les capitalistes pourront à la fois abaisser artificiellement les chiffres du chômage et empocher l'argent qui revenait aux travailleurs immigrés. Double avantage pour eux.

Ainsi, durant des années, la bourgeoisie a réalisé des profits considérables sur le dos des travailleurs immigrés et aujourd'hui elle veut les priver de ressources et les expulser dès qu'ils sont sans emploi. Elle veut continuer à faire des profits sur leur dos. Sait-on qu'en 1970, quand on faisait appel à un immigré, une économie de 150000 francs était réalisée par comparaison avec un Français? Sait-on que les capitalistes profitaient encore des immigrés en ne versant pas de retraite à un grand nombre d'entre eux qui retournaient chez eux avant d'attendre 65 ans? Sur 1904822 cotisants immigrés, on comptait 141499 bénéficiaires. Giscard veut aller plus loin.

Ces faits montrent que quand Giscard d'Estaing prétend faire passer l'expulsion des travailleurs immigrés pour une solution au chômage, il ment et il le sait. Par contre si, au lieu de s'unir contre leur ennemi commun, de rassembler leurs forces contre ceux qui les jettent à la rue, les travailleurs écoutaient l'appel de Giscard et se divisaient entre eux, alors Français et Immigrés feraient ensemble les frais des licenciement

La campagne que mène le PCF au sujet de l'immigration ne contribue nullement à pouvoir combattre la politique giscardienne. Alors qu'il faut unir, elle divise. Alors qu'il faut déjouer le piège giscardien qui veut rendre l'immigration responsable du chômage, Georges Marchais inscrit l'arrêt de l'immigration (Giscard s'en est déjà chargé) au chapitre de la lutte pour l'emploi.

Les paroles de Giscard sont là pour le rappeler : être anti-Giscard c'est agir pour l'unité des travailleurs français et immigrés, pour l'égalité de leurs droits. Giscard proclame que s'il est élu, il aggravera la politique anti-immigrés qu'il a menée ces dernières années. Les rafles, les internements arbitraires, les attentats racistes, les violences policières, les expulsions, le racisme: voilà le programme giscardien!

Pierre BURNAND

ENSEIGNANTS, FONCTIONNAIRES

NOUVELLES ATTAQUES CONTRE LE DROIT DE GREVE

Lors de la deuxième grève des instituteurs, le 9 mars, Beullac, ministre de l'Education, déclarait que le refus d'accueillir les enfants, les jours de grève, était illégal. Il s'appuyait sur des textes fraichement imprimés, qui stipulent : « Dès le début de l'année scolaire, un dispositif d'accueil et de surveillance devra être organisê dans chaque école ou groupe d'écoles pour les grèves, selon les mêmes principes que pour les cantines, gardes et études surveillées ».

Ces précisions concernant le droit de grève des enseignants et particulièrement ceux exerçant des fonctions administratives, comme les directeurs (trices), misent sur une certaine et très relative désapprobation des parents vis-à-vis des débrayages dans l'Education nationale, pour limiter et réduire de fait le droit de grève des enseignants.

Certes, utilisé, il complique la vie des parents; ils ont à régler le problème de la garde de leurs enfants, mais est-ce pour autant une raison suffisante pour retirer un droit constitutionnel aux enseignants? Ce n'est jamais de gaîté de cœur qu'on se met en grève, qu'on perd une partie de son traitement.

Par ailleurs, quand les en-seignants débraient, contrairement aux idées largement répandues par la droite, ce n'est jamais pour défendre uniquement des revendications corporatistes, exiger des effectifs allégés.

La campagne de dénigrement exercée à l'égard des enseignants usant de leur droit syndical, ne date par d'hier. François Malcourant et Guy Le Néouannic, en

détenus.

réalisant le «Livre noir de l'autoritarisme» publié par la FEN, retracent les attaques successives du gouvernement contre les libertés syndicales des fonctionnaires et notamment des enseignants.

Les fonctionnaires n'ont arraché le droit de grève qu'en 1946, mais depuis cette date, ils ont eu à combattre, comme tous les autres travailleurs du privé les tentatives du gouvernement et du patronat remettant en question ces acquis syndicaux. Certaines d'entre elles ont réussi.

REQUISITION

Dans cet arsenal répressif, voyons d'abord le droit de réquisition.

Il plonge ses racines dans les dispositions sur l'organisation de la nation en temps de guerre (loi du 11 juillet 1938 et du 28 février 1950). Le gouvernement l'utilisa en 1959 en réquisitionnant le personnel de la SNCF, en 1960 celui de la Régie autonome des transports parisiens, en 1961 ceux de la RATP, d'Air France.

RETRAIT DU DROIT DE GREVE

En 1959, le gouvernement, par une ordonnance pousse encore plus loin le bouchon; il retire statutairement le droit de grève aux policiers, aux CRS, au corps préfectoral et, soulignons-le, aux magistrats, au personnel de la sécurité aérienne, aux éducateurs de l'administration pénitentiaire.

Quand le gouvernement n'a pas ôté carrément le droit de grève, il a multiplié les obstacles à l'exerci-

Serons-nous contraints de tenir hebdomadairement

Deux instituteurs, en poste à Fleury-Mérogis, ont

été mutés, arbitrairement. Les rapports hiérarchiques

et pédagogiques ne leur reprochent rien, bien au con-

traire. Néanmoins, ces enseignants sont délégués syndicaux, au SGEN/CFDT et au SNI/FEN... Force nous

est de rattacher ces mutations au procès sans fondement intenté à des éducateurs en milieu pénitentiaire du SNEPAP/FEN, à la diminution des postes

d'éducateurs et d'assistantes sociales dans les centres

de détention, au retrait de pouvoir de décision aux

juges d'application des peines sur les permissions des

la rubrique « interdictions professionnelles »?

ce du droit syndical, avec l'instauration, par exemple, d'un préavis de cinq jours francs, interdisant ainsi «les grèves tournantes». Avec la loi du 22 juillet 1977 sur le service fait : tout enseignant qui n'accomplit pas ses tâches administratives (rétention des notes), même s'il accomplit ses taches pédagogiques, est sanctionné.

SERVICE PUBLIC ET ... CONTRAINTES

La circulaire Peyrefitte de mai 67 renchérit sur celle de Fouchet, en s'appuyant sur un argument de la continuité du service public, elle oblige le personnel, assurant l'entretien et la cantine dans les établissements scolaires, et celui assurant des fonctions d'autorités, à exercer leurs fonctions pendant la grève.

C'est au titre également de la continuité du service public que la loi Vivien fut votée en 79, limitant le droit de grève à la radio et à la télévision.

Enfin, les fonctionnaires sont particulièrement pénalisés pécuniairement, la loi du 31 juillet 1963 stipule que : «La cessation du travail pendant une durée inférieure à une journée de tra-vail donne lieu à une retenue égale à la rémunération afférente à cette journée».

CONTROLE D'IDENTITE + CARTE D'IDENTITE INFORMATISEE = FICHAGE GENERALISE

Les six heures pour Bidalou, mercredi 25 mars, furent l'occasion d'approfondir les mesures répressives que le gouvernement met en place. La révocation d'un juge, membre du Syndicat de la magistrature, est à rattacher au contexte d'ensemble : la coercition teintée de psychiatrie contre des fonctionnaires (Annick Griffon et Louisette Demange), des inculpés toujours pas jugés en Quartier de haute sécurité, la multiplication des verdicts couperets, le nouveau tandem légalisation des contrôles d'identité et mise en place de la carte d'identité informatisée.

Quadriller la population, abolir la liberté d'aller et de venir, ne rien laisser dans l'opacité de la vie privée, voici les buts poursuivis par les dispositions siamoises sur l'identité.

Plantons le décor. La loi Peyrefitte «Sécurité et liberté» a légalisé le système des contrôles d'identité. Hélé par un policier, vous devez présenter une pièce d'identité, ou établir votre identité par tout autre moyen. Apprécions au passage ce flou, guère artistique, sur tout autre moyen. Si vous étes dans l'impossibilité de prouver qui vous êtes, vous pouvez être amené dans un commissariat et maintenu en garde à vue pendant 6 heures, laps de temps que la police met à profit pour savoir qui vous êtes.

C'est gros, très gros; les quelques petits mots mis bout à bout, emprisonnent une liberté, celle de circuler librement, créent la suspicion.

Cette disposition législative s'assortit de la dernière trouvaille de monsieur Martinage, géniteur de la carte d'identité nationale informatisée.

Ce nouveau document semble banal, il comporte Nathalie VILLOTIERS | notre nom, prénom, date et lieu de naissance, notre domicile, notre profession, notre sexe, notre photo et notre signature. Un élément de plus, par rapport au pré-cédent titre d'identité, la mention du sexe, un élément de moins les empreintes digitales. Il est garanti infalsifiable. De quoi fouetter un chat? Oui!

DE QUOI FOUETTER UN CHAT? OUI!

Les caractères d'imprimerie de cette carte sont en OCRB, c'est-à-dire lisibles par optique.

Dans 10 ans, tous les habitants de France seront fichés, informatiquement et centralement, les Français par leur lieu de naissance. les étrangers alphabétique-

Le fichage centralisé ne signifie pas qu'il n'y aura qu'un seul terminal, mais 6, pour le moment un à Levallois, un à Toulouse et un à Valence, mais chaque terminal sera relié avec les autres, donc éclatement de l'implantation géographique.

mais centralisation informatique (Mitra 225). Lors de la parution du décret au Journal Officiel autorisant cette carte nationale d'identité, un élément capital fut omis, que l'accès à ce systême serait interdit pour autre chose que l'établissement de cartes.

Ce procédé permettra à un flic, effectuant votre contrôle d'identité, de placer votre carte informatisée dans le terminal de son car et de connaître... tout ce qu'il désire savoir sur vous.

De grandes précautions oratoires ont été prises, pour garantir qu'il n'y aurait pas d'interconnexion entre ce fichage centralisé d'identité et les autres fichiers, mais le décret au Journal Officiel ne s'en fait pas écho.

Par exemple, un flic contrôlant un étranger, saura, à la lecture optique de sa car-te de séjour, s'il fait partie des personnes recherchées, des interdits de séjour, etc ...!

Quand on sait que notre identité est manipulée quatre fois par jour par l'informatique (abonnement passé à une revue, facture d'EDF, émission de chêque, dossier de Sécurité sociale, par exemple) que du SDECE, aux Renseignements généraux, de la taxe d'habitation, de SAFARI, à la Redoute, notre identité est partout fichée, que les familles et enfants à risques sont répertoriés par les fichiers AUDASS et GAMIN, on comprend l'intérêt de mettre en place un fichier central de tous les habitants, qui donne la possibilité de savoir, seulement par votre identité qui vous êtes, ce que vous faites et où vous étes.

Par ailleurs, l'impossibilité de falsifier cette carte d'identité est apparemment non incriminable, mais songeons un seul moment, au sort de tous les résistants, des communistes et des Juifs pendant la seconde guerre mondiale, pour ne prendre que cet exemple, s'ils n'avaient pas pu falsi-fier leur carte d'identité!

Nathalie VILLOTIERS

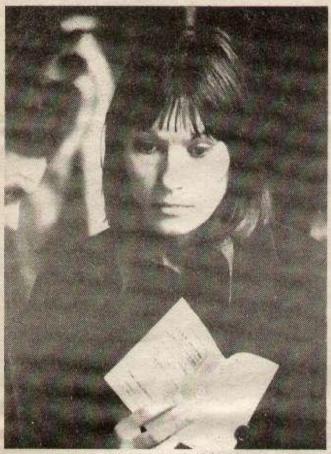
Pour approfondir la ques-tion : le Centre d'information et d'initiative sur l'informatiéditant 19184», - 1. rue Keller 75011





PROGRAMME GISCARDIEN

SEPT MESURES QUI RENFORCENT LE CHOMAGE





Giscard a un plan: plus de chômage pour les uns... plus de profits pour les autres.

Giscard vient d'exposer, dans une interview à l'Express, ce qu'il dénomme son «plan pour l'emploi», présenté aussi dans son one man show devant les jeunes giscardiens.

En fait d'actions contre le chômage», il s'agit bien plutôt de 7 propositions visant à partager le chômage entre les travailleurs, plus encore ayant pour effet de le renforcer. Quelles sont ces 7 actions qui constituent pour Giscard la panacée de son plan?

LES PROPOSITIONS DE GISCARD

Il s'agit d'abord de 2 mesures déjà mises en œuvre actuellement et qui n'en constituent donc que le prolongement.

La première, bien trop connue est une nouvelle réglementation de l'immigration, ainsi que «l'encouragement au départ» des travailleurs immigrés. Autrement dit, la poursuite et l'accélération de la politique de Giscard-Barre-Stoléru consistant en la chasse par tous les moyens, aux travailleurs immigrés et à leur expulsion.

La deuxième est celle d'une intensification de la formation professionnelle « par contrat de formation aux cent mille jeunes actuellement sans formation», ainsi qu'une multiplication et une adaptation des fameux pactes nationaux pour l'emploi. Les jeunes travailleurs savent déjà trop ce que cela veut dire: être sous payés et corvéables à merci avec, au bout du stage, la porte et le chômage. Et tout cela, pour les plus grands profits de nos patrons qui bénéficient d'exonérations des charges de sécurité sociale, peuvent les exploiter à leur gré et, en fin de comte, les licencier sans problèmes lorsque le stage est terminé. Cette 2ème mesure consiste à retarder l'entrée

définitive des jeunes dans la vie active (puisqu'il ne s'agit que de stages) et à fausser les statistiques évaluant le nombre de chômeurs. Elle consiste à aggraver les conditions de travail de ces jeunes en formation professionnelle, sous-payés, et finalement à renforcer le chômage, puisque c'est bel et bien cela qui les attend à la fin de leur stage.

UN NOUVEAU SLOGAN DE GISCARD: LES FEMMES TRAVAILLEUSES A LEURS FOURNEAUX

La 3ème proposition: «doubler d'ici à 1985 la proportion du travail à temps partiel». C'est l'unique proposition que fait Giscard aux femmes dont «l'attitu-de —nous dit-il— à l'égard du travail est un fait de société et de civilisation. Elles vail adapté à leur vie familiale. Il faut les comprendre et adapter la société en conséquence et non pas choisir l'attitude inverse : c'est-à-dire conserver nos habitudes et laisser monter indéfiniment le nombre des femmes demandeurs d'emploi». C'est là une remise en cause du droit fondamental des femmes au travail,: il s'agit de faire en sorte que les femmes aient plus d'intérêt à rester au foyer qu'à travailler. Et quand bien même voudraient-elles travailler, un salaire d'appoint doit bien leur suffire, en recourant au travail à temps partiel, sous-qualifié et souspayé!

D'autre part, cela rentre à merveille pour nos patrons dans le cadre de l'assouplissement des horaires de travail, tant souhaité par eux, pour que le temps de travail s'adapte plus encore aux exigences de la production et de leurs profits. Enfin, lorsqu'on sait que le chômage féminin représente aujourd'hui près de 70% de l'accroissement du chômage total, cette proposition de «renvoyer la femme à ses fourneaux» pour la plus grande partie de son temps va, là encore, dans le sens de la répartition du chômage entre les travailleurs. Plus encore, dans celui d'une aggravation du chômage partiel ou du chômage intégral pour les femmes travailleuses.

PRECIPITER LE DEPART DES VIEUX TRAVAILLEURS SANS LEUR ASSURER DES RESSOURCES SUFFISANTES

Quant à ce qui concerne les vieux travailleurs, Giscard se propose de hâter leur départ de la vie active. En abaissant l'âge de la retraite et avec des revenus enfin devenus suffisants pour assurer leur vie de retraite, après toute une vie de labeur? Certes pas!

Mais en développant l'accès anticipé à la retraite par abaissement temporaire de 60 à 58 ans l'âge limite de la pré-retraite, et à 60 ans pour les fonctionnaires s'ils appartiennent au service actif.

La manœuvre est claire: se débarasser des vieux travailleurs de la vie active sans leur assurer, pour la plupart, des ressources suffisantes. L'argument avancé: dégager davantage d'emplois. Mais une telle mesure n'a-t-elle pas pour effet d'aggraver le chômage puisqu'en fin de compte, les pré-retraites, ce sont autant de suppressions d'emplois et rien n'est moins sûr bien au contraire que les patrons qui y recourent, remplaceront ces vacances

d'emplois!

Reste enfin le sort que réserve Giscard aux chômeurs. «L'aide aux chômeurs peut être réorientée de façon à financer l'emploi et non plus le chômage» Et de prévoir de réduire les indemnités de chômage, tout en faisant la chasse aux «faux-chô meurs» puisque sera également mise sur pieds une «surveillance du bon fonctionnement du système d'indemnisation», avec un contrôle renforcé pour déceler les abus...

RENFORCEMENT DE LA MISERE POUR LES CHOMEURS

qu'actuellement des milliers de chômeurs chaque mois (7 à 9000 par mois) cessent d'être indemnisés par les ASSEDIC, et, un an après, se voient pri-vés du droit élémentaire de se soigner, de toute couverture sociale, Giscard ose brandir comme mesure à la faveur des jeunes chômeurs un contrôle plus strict en leur faveur et la réduction de leur indemnités! De qui se moque-t-il? Mais ce n'est pas tout: à qui vont profiter ces économies ainsi réalisées sur le dos des chômeurs réduits davantage encore à la misère? Aux patrons, bien sûr! En effet, le système est simple: les fonds ainsi économisés leur seront versés par l'UNEDIC.

Où voit-t-on des créations d'emplois, là où il n'y a qu'éviction des vieux travailleurs en pré-retraite, licenciements et expulsions des travailleurs immigrés, contrôle accru des chômeurs, renvoi des femmes dans leurs foyer, subventions aux patrons? Décidemment, les promesses du candidat Giscard sont dans la lignée des méfaits du président.

Catherine LEMAIRE

PIERRE BAUBY INTERDIT D'ANTENNE SUR LA RADIO D'ETAT!

Le 2 mars dernier, Pierre Bauby, candidat de notre Parti à l'élection présidentielle, écrivait à Jacqueline Baudrier, présidente de la très officielle Radio-France: Depuis l'annonce de ma

Depuis l'annonce de ma candidature à l'élection présidentielle, le 18 juin dernier, j'ai tenu régulièrement au courant les journalistes de votre société de ma campagne et de mes prises de position. En particulier je leur al fait parvenir chaque semaine un Bulletin de presse qui montre l'écho que rencontrent les positions que je défends tant auprès de nombreux travailleurs et syndicalistes qu'auprès de la presse écrite.

se écrite.

Malgré cela, et les contacts que J'ai pu prendre, ma candidature est passée quasiment sous silence dans vos différentes émissions. Même si je ne représente aucun des quatre grands partis, J'estime contraire à la démocratie, la situation actuelle. D'autant que lors de sa conférence de presse du 26 juin 1980, le président de la République déclarait: « nous nous sommes efforcés de développer au sein des organismes nationaux de radio et de télévision une représentation ouverte leur permettant de définir eux-mêmes leur politique, J'observe que ces grands moyens d'expression sont très largement uti-

lisés par toutes les familles politiques».

Le 10 mars, Roland Faure, directeur de l'information de Radio-France, répondait en ces termes: ell est exact que nous avons invité à nos émissions plusieurs personnalités politiques, et qu'une telle invitation ne vous a pas été adressée (...) La référence que vous faites aux propos du président de la République ne s'applique pas à votre personne, car je ne sache pas que vous puissiez vous exprime vous puissiez vous exprime pas l'imparte de l'acceptant de la company de la co

d'une "famille politique"».

Il semble que M. le directeur de l'information soit bien mal informé... pour affirmer que les marxistes-léninistes ne constituent pas une "famille politique". En fait, le refus d'informer sur la candidature de Pierre Bauby est conforme à la ligne giscardienne voulant empêcher l'expression des petits candidats. La conception officielle de l'information tranche avec celle de nombreux journaux et journalistes de la presse régionale qui ont, eux, fait leur métier honnêtement. Elle tranche également avec celle de quotidiens nationaux tels Le Monde qui ont, quant à eux, présenté Pierre Bauby comme le représentant d'une "famille politique" et rendent compte de ses prises de positione.



L'HUMANITÉ.ROUGE BP 201 75926 Paris Cedex 19
Règlements à l'ordre de PRESSE D'AUJOURD'HUI

ABONNEMENT

1 mois (4n°): 18F Soutien: 30F 3 mois (12n°): 54F Soutien: 100F 6 mois (24n°): 108F Soutien: 150F

Abonnez-vous, abonnez vos amis S'abonner un moyen pratique pour avoir le journal

ROUBAIX «J'ACCUSE, JE REFUSE, JE LUTTE»

Le 25 mars, la CGT du textile appelait à une journée d'action contre les licenciements et pour l'emploi. Le matin, plusieurs dizaines de travailleurs, à Lille, se rendaient en délégation à la chambre patronale textile pour exiger des explications. L'après-midi, à Roubaix, la manifestation rassemblait des centaines de travailleurs et devait être l'occasion pour la commission jeunes de l'Union locale CGT de Roubaix de mettre en accusation le régime Giscard-Barre-Ceyrac. Aux pieds de la

mairie, un tribunal se mettait en place. Robes de juges et masques de Giscard mettaient une note humoristique à ce tribunal. Les «témoins» se succèdaient alors, dénonçant la répression dans les LEP et les usines, le cho-

« J'accuse, je refuse, je

« Pourquoi? Attendu que:

le salaire de la femme est encore considéré comme un salaire d'appoint.

» Attendu que dans le textile 74% des ouvrières contre 26% d'ouvriers tra-

Samedi 27 mars, le candidat des jeunes s'exprimait à la porte de Pantin. Incidemment, je suis passée à proximité de ce meeting, et ce que j'ai vu n'a pu que conforter mes convictions. Alors que le show de Valéry Giscard d'Estaing était retransmis quasiment en direct sur les chaînes de télévision, force CRS et gardes mobiles barraient les rues et disposaient de grandes murailles de grillage tressé serré, au milieu desquelles sont ménagées des meurtrières béantes, aptes à recevoir des lances-grenades... un tel dispositif attendait les motards en colère!

Valéry Giscard d'Estaing n'a à offrir à la jeunesse laborieuse et intellectuelle de notre pays que chômage et répression. Le découragement, les fuites en avant sous toutes formes qu'elles peuvent prendre, ne changeront pas d'un iota la situation actuelle.

L'avenir des jeunes, identique à celui des autres, n'emprunte pas d'autre voie que celle de la lutte.

Les tribunaux de la jeunesse qu'organise la CGT en mars et en avril, sont une occasion pour saisir l'importance de s'organiser, de se syndiquer.

Voici le calendrier à venir des tribunaux : Valence: 3 avril; La Rochelle: 4 avril; Paris: 6 avril; Hauts de Seine: 6 avril; Alès: 8 avril; Angoulème: 8 avril; Bourges: 11 avril; Yvelines: 11 avril; Nice: 4 avril; Val d'Oise: 8 avril.

vaillent à la production, et que, dans la confection, ce taux atteint 96%

» Attendu les bas salaires, Laccuse Giscard, Barre, Chirac, Ceyrac. Je refuse la fatalité et la résignation. Je lutte avec la CGT.»

«En 1975, l'entreprise Pennel et Flipo est reprise par le groupe Prouvost. Première opération, licenciement collectif.

»En 1976, M. Kirchner est nommé PDG de Pennel et Flipo. C'est à partir de ce moment qu'interviennent:

les tentatives de remise en cause des avantages ac-

la répression antisyndicale : des dizaines de courriers d'avertissement aux dé-

les dépassements d'heures de délégation, même justifiés ne furent plus payés.

-plusieurs tentatives de mutations de délégués sont

-sans cesse, par des affichages de la direction, c'est le dénigrement des représentants de la CGT.

-l'accord d'entreprise, en grande partie, n'est plus respecté.

les records de productivité sont battus avec des conditions de travail de plus en plus déplorables.

-le droit de grève est remis en cause par l'envoi de lettres individuelles.

» Aujourd'hui, cette politique répressive et antisociale s'accélère. Cina militants élus de la CGT sont inculpés. Motif, séquestration. Suite à une grève décidée par 80% du personnel en mars 79, grève où les salariés, devant la dégradation du climat décidèrent d'occuper l'entreprise en demandant l'ouverture de négociations pour une affaire de licenciement d'un jeune salarié. Cette înculpation est la preuve, une fois de plus, de l'autoritarisme du patronat qui, à aucun moment, n'a daigné discuter. Dans cette affaire, le patronat est clair et précis, par un courrier envoyé à tout le personnel il indique : s'il y a condamnation, c'est le licenciement immédiat. Voilà son véritable objectif. Dernièrement, il déclarait qu'il n'admettrait pas que son autorité soit contestée et qu'actuellement les délégués syndicaux l'obligeaient à gérer l'entreprise avec des textes et que ce n'est pas de cette manière que l'on gère une entreprise. Quels sont donc les crimes de ces syndiqués? Vouloir que tous les travailleurs vivent dignement et exprimer devant ces messieurs du gouvernement et du patronat notre voix, la voix de tous les travail-

C'est pourquoi «le centre départemental de la jeunesse CGT du Nord dresse les tribunaux de la jeunesse dans le Nord comme dans toute



la France... La jeunesse du Nord ne tolèrera pas que la première centrale syndicale représentative de millions de jeunes soit exclue de tout... Le centre départemental de la jeunesse CGT du Nord appelle les jeunes à revendiquer une nouvelle émission, un nouveau débat qui tienne compte de la composante de poids qu'est la CGT... Elle n'acceptera jamais que la jeunesse soit livrée au patronat et combattra la pré-

carité de l'emploi qui a pour but de remettre en cause les acquis de 36 et la loi des 40 heures... C'est pourquoi le centre départemental de la jeunesse CGT appelle tous les jeunes à participer en masse à toutes les actions de la CGT... à rejoindre les commissions de jeunes là où elles existent, à en créer là où il y a des jeunes pour renforcer la CGT. Pour les luttes, pour les libertés, pour

PAS LA RESIGNATION, LA LUTTE

Entretien avec un responsable des métaux CGT de Lille

 Quelles sont les consé- dias et de la presse. quences de la crise de l'automobile sur la métallurgie?

Il faut savoir que pour un emploi dans l'automobile, c'est 34 emplois qui disparaissent.

Donc, les conséquences, c'est d'abord la suppression d'emploi : à Dujardin-Seclin, 61 licenciements en janvier 81; à Wanson-Marquette, il y a en eu 64; à la Massey-Ferguson, il y a des menaces et ils sont à 32 heures.

Puis aussi, la répression syndicale : R. Robbe, délégué CGT, licencié de chez Peugeot à Fives; Delvallé à Fives-Cail.

Les patrons innovent d'ailleurs dans ce domaine, par exemple, à la Franco-Belge de Merville, le délégué se voit refuser le paiement de ses heures légales de délégation syndicale.

A propos de cette entreprise, il y a d'ailleurs une anecdocte. Au moment où la Franco-Belge de Raismes avait des problèmes, la Franco-Belge de Merville avait fait paraître, à grand bruit, dans la presse, qu'elle n'avait rien à voir avec celle de Raismes, et que sa production à elle, différente, se portait très bien et même qu'elle augmentait. Aujourd'hui, ses ouvriers, sont descendus à 24 heures hebdomadaires!

En ce qui concerne la répression, il y a aussi les inculpations, comme celle de Radio-Quinquin où les responsables départementaux incriminés ont été inculpés. A l'USTM, les sanctions, menaces et pressions de toutes sortes pleuvent.

· Et la désyndicalisation, à quoi est-elle due?

Essentiellement, à mon avis, elle est due au matraquage Idéologique des mé-

Le manque d'unité n'y est-il pas aussi pour quelque chose?

L'unité, pour moi, elle ne peut passer que par la lutte, à la base, et non plus par les Etats-majors.

Pour nous, l'heure ne doit pas être à la résignation, mais à la lutte dans les entreprises, car la crise n'a rien de fatal. C'est une façon, pour la bourgeoisie, en système capitaliste, de résoudre ses contradictions dans sa course au profit maximum.

La bourgeoisie se porte bien, elle n'a jamais été aussi dure. En plus des licenciements, des atteintes aux libertés, la bourgeoisie par l'intermédiaire des massmédias, mais aussi des maisons de crédit - car qui, aujourd'hui, parmi nous, n'a pas un crédit sur le dos, seul moyen d'acheter- exerce un véritable chantage au chômage. Sa répression s'exerce aussi sur les consciences.

Mais la «marmite bouillonne» ... et l'eau va bien finir par déborder...

Pour l'avenir, qu'estce vous prévoyez?

En plus des suppressions d'emploi, dont je parlais précédemment, nous avons dans la métallurgie, un patronat de combat qui applique à la lettre les directives de l'UNIMM. En Flandres-Douaisis, nous avons réussi par la lutte à faire que les salaires augmentent. Or, le patronat voudrait les minorer de 2% par rapport à l'indice INSEE! C'est donc dans ce cadre-là que nous avons appellé à une journée d'action dans tous le Bassin, pour le 27 mars : sur les salaires, l'emploi et la répression des libertés syndicales.

> Propos recueillis par Correspondante Nord

PETITS PAYSANS

LES PRIX AGRICOLES, QUELS ENJEUX A BRUXELLES?

Comme chaque année, le l'er avril est la date fatidique pour la fixation des prix agricoles à Bruxelles. Cette semaine, les 10 ministres de l'agriculture européenne ont entre les mains une partie de l'avenir de la paysannerie travailleuse et telles que les choses se présentent on est trés inquiets de cet avenir-là.

Les propositions de la Commission européenne de l'agriculture se situent 7,8% en moyenne, les syndicats paysans demandent 15,3%. Cette revendication est bien le minimum qui correspond à peine à l'augmentation des charges du paysan pour 1980.

De plus, chaque augmentation décidée à Bruxelles n'est pas répercutée en entier au paysan (5% sur les 10% accordés en 1980). La commission se paie à peine la tête des paysans quand on sait que c'est la sixième année consécutive de baisse de revenu global sans parler des disparités entre régions et entre paysans (1 à 150). La situation de ceux qui ont pu résister jusque là devient dramatique.

Nous sommes cette année, en période d'élection présidentielle et Méhaignerie aimerait bien décrocher un niveau de prix plus élevé qu'à l'habitude. Disons que les conditions politiques intérieures seraient plus favorables en 1981. Mais voilà, la situation financière de la politique agricole commune (PAC), fait dire à ces hauts fonctionnaires européens, (dont Chevsson collaborateur de Mitterrand pour les présidentielles) que l'on court à un grave déficit financier si on ne prend pas des mesures qui freinent le développement de la production. C'est simple, il y a crise? C'est aux travailleurs de payer! Voilà où mènent les voies d'une agriculture européenne de type impérialiste. Essayons d'y voir un peu plus clair :

Le niveau des prix mondiaux des produits alimentaires est inférieur à celui de l'Europe; il faut donc que le prix européen progresse le plus sentement possible pour réduire l'écart. Ceci a l'avantage de limiter la participation financière européenne et met les exportateurs en posi-

tion de force face à leurs.

concurrents US en particulier et bien sûr dans les succès commerciaux enregistrés, le paysan ne voit que les chiffres!

développement d'une paysannerie moyenne enrichie avec une forte compétence technique (phénomène de bi-polarisation), l'extension d'une agriculture de type capitaliste fait plus que compenser la perte de production due à l'élimination des petits paysans (ex: la production du lait a augmenté de 5% en 1980). Ceci accroît donc une surproduction difficile à exporter compte tenu de l'insolvabilité de nombreux pays du Tiers Monde. Et qui va encore payer tout cela? Le petit, qu'une augmentation de prix pourrait aider à tenir encore un peu, lui qui ne peut s'engager dans la course à la productivité.

Ainsi, la commission propose-t-elle d'étendre la taxe dite «de co-responsabilité», aux autres productions, pour faire payer au paysan la recherche des marchés pour le plus grand profit des monopoles exportateurs. Y a-t-il plus cynisme aujourd'hui? Faire financer au paysan la cause de sa propre mort et ceci avec la bénédiction de la direction de la FNSEA.

Cette situation contraint les syndicats à engager des actions revendicatives. La masse paysanne est comme une marmite prête à exploser. De tous les côtés. Son travail lui est volé et ça devient trés grave. Les luttes seront marquées encore une fois aspects contradictoires: d'une part l'expression d'une volonté d'arrêter un tel processus de paupérisation et d'élimination, et d'autre part une volonté des directions syndicales officielles de maintenir le couvercle de la marmite à un niveau tel que l'explosion soit avortée.

Pour notre part, quelles que soient les conditions de cette lutte, nous soutenons la petite et moyenne paysannerie dans ce combat pour les prix, partie composante du revenu. Nous réaffirmons la nécessité des limitations de revenus aux paysans capitalistes et aisés et de ce fait condamnons le caractère uniforme des augmenta-

Correspondant

tions.

RATP

Pour aller plus loin ... après la grève de Mars

Quelques réflexions recueillies auprès de militants du PCML de la RATP

Le samedi 28 mars, les militants du PCML ayant participé à la lutte qui, durant 15 jours, a mobilisé les «routiers» de la RATP, se sont réunis pour faire le point de cette lutte.

L'entreprise publique qu'est la RATP est également touchée par une restructuration, dont les travailleurs devraient évidemment faire les frais selon la loi du gouvernement Giscard-Barre et du patronat.

Cette restructuration qui prend l'allure d'un véritable démantèlement et sur laquelle nous reviendrons plus longuement ultérieurement, a déjà de lourdes conséquences sur les conditions de travail du personnel et de transport des usagers. Divers accidents dans « le ferré » ou agressions dans « le routier » les ont mises en lumière ces temps derniers.

Les menaces qu'elles comportent, notamment sur l'emploi (qui à déjà connu d'importantes coupes sombres ces dernières années) pèsent sur toutes les catégories.

Aux revendications, qui ne sont pas nouvelles (tant il est vrai que cette restructuration a commencé depuis plusieurs années) et dont la plupart étaient déjà (sous des formes éventuellement différentes) au centre de la lutte de 1978, la direction répond par la répression

direction répond par la répression.

Elle l'a fait à Championnet (où l'emploi de 600 travailleurs est menacé) en sanctionnant 5 militants CGT(1). Elle
l'a fait encore lors de cette dernière lutte, où emploi, conditions de travail, sécurité étaient étroitement mèlés et où les
revendications , communes en fait à tous les travailleurs
de la RATP, pouvaient permettre d'espérer une action les
unissant tous dans un but commun, et permettant de faire
cèder enfin la RATP.

Les premières mobilisations, dans le ferré lors des graves accidents qui y ont eu lieu, puis dans le routier, pouvaient le laisser penser. Il n'en a rien été.

Nos camarades, à la lumière des faits, du déroulement même de la lutte, ont essayé d'y voir plus clair, et de contribuer ainsi à résoudre les problèmes pour préparer les luttes de demain.

Ils ont centré leur discussion autour de quelques questions.

G.C

Actuellement, la CGT lance des grèves, des actions, seule, de façon délibérée. Il y a derrière sans aucun doute la politique du PC avec un raisonnement du genre: «Il n'y a que la CGT qui lutte (avec le PCF) pour les intérêts des travailleurs; toutes les autres forces combattent le PCF et prônent la résignation, acceptent le consensus...»

Ainsi, à la RATP, à partir de Flandres, la CGT lance seule une action, qui reste d'ailleurs dans le cadre de son action sur les transports en Ile de France.

C'est une volonté d'être seul sur le terrain (donc une attitude anti-unitaire) que traduisait bien à l'assemblée générale du 12, des déclarations du genre «la CGT est assez grande pour lutter toute seule», et alors que dès le début des sections CFDT et même des gars de FO s'étaient mis dans l'action.

Mais il y a aussi une volonté anti-unitaire du côté de la CFDT, qui ne serait jamais partie si la base n'avait pas bougé; d'ailleurs, ceux qui avaient appelé, à la CFDT à participer à l'action du lundi 9 mars se sont faits critiquer, voire traiter de « collabos»...

D'autre part, le poids de FO est trés important au «routier»; par exemple à Fontenay, un camarade de ce dépôt indique que sur 380 travailleurs, FO a 80 adhérents, la CGT 30, et la CFDT 20. Certains de ses adhérents se sont mis dans la lutte et le permanent FO s'est d'ailleurs dépensé dans les dépôts pour faire un travail de sape. En 1978, certains militants de FO étaient parmi les plus acharnés.

Donc la façon de traiter la question de FO est très importante. Or, toujours dans le cas de Fontenay, la CGT discutait avec la CFDT, pas avec FO... De même, le tract «FO pourrie», en réponse à la position, largement répercutée, de la direction de FO qui parlait d'opération politique du PC à propos de la lutte, était-il bien pendant-la lutte, la meilleure chose?

Donc, cette volonté de mettre en avant la CGT, mais seule, aussi bien que, dans la



Intervention policière dans un dépôt.

CFDT, l'attitude de refus de lutter sous prétexte de ne pas collaborer à des prétendues opérations spectacles de la CGT, s'opposent au mouvement même des masses qui, elles, se mobilisent pour des revendications, sur des problèmes concrets, non pour appuyer tel ou tel syndicat.

Ces attitudes n'étaient d'ailleurs par unanimes, ni dans le cas de la CGT ni dans celui de la CFDT.

LA SITUATION SYNDICALE

Sur l'ensemble de la RATP, 33% des travailleurs sont syndiqués (tous syndicats confondus).

Pour le réseau «routier» (bus : machinistes, ouvriers d'entretien et réparation...) CGT et FO sont de loin les plus influents.

Pour le «ferré» (métro, RER), c'est le syndicat autonome et la CGT.

Pour ce qui concerne les syndicats, il faut noter un changement qui a pesé certainement, essentiellement au réseau ferré: c'est celui du syndicat autonome qui, depuis son alliance avec la CSL lors des élections prud'hommales, est en fait contre tous les mouvements (très corporatiste, catégoriel, ce syndicat s'engageait dans le passé dans les actions; les catégories qu'il représente étaient concernées).

La mobilisation a été très forte dans le routier, atteignant 85% à son sommet. Toutefois les camarades présents estiment que la CGT a eu tendance à gonfler les chiffres et les informations qu'ils ont pu avoir (en tant que syndicalistes) leur ont montré des différences significatives. Ainsi tel dépôt annoncé par la CGT à 72% de grévistes l'était en fait à 43%.

D'autre part le fléchissement du nombre réel de grévistes ne se traduit pas forcément dans un premier temps par plus de bus en fonctionnement. Il arrive que des travailleurs moins déterminés se fassent porter malades.

Sans doute trop de travaincurs du «routier» attendu un second souffle du mouvement par l'entrée dans la lutte du «ferré». Leur déception a été à la mesure de leur espoir. Certes à la RATP qui comporte plusieurs entreprises, l'exten-sion, jusqu'à rassembler tout le monde, est une perspective qu'il faut avoir. Mais il faut d'abord consolider le rapport de force à partir de celles qui sont en mouvement, porter leur unité au maximum et se dire qu'il faut d'abord compter sur soi-même, pas sur ceux de l'entreprise à côté.

Enfin, dans une boite comme la RATP divisée en multiples syndicats, sections syndicales, de plus rattachés aux diverses confédérations, le problème de la coordination est très important. Il avait déjà lourdement pesé en 1978; il a encore pesé cette année.

Une assemblée de représentants des travailleurs en lutte dans les différents dépôts, secteurs, se rait selon les camarades une solution satisfaicente

Reste qu'elle ne semble guère réalisable et qu'en tout état de cause, elle dépend du degré d'unité des syndicats qui ont d'ailleurs une responsabilité essentielle pour assumer cette coordination dans n'importe quelle condition.

La division actuelle a bien sûr pesé lourd. «Pensez faisait remarquer un camarade, qu'il n'y a pas eu un seul tract commun CGT-CFDT durant cette bagarre.»

Ce mardi 31, pour le «routier», les syndicats, y compris FO rencontraient la direction (qui a d'ailleurs toujours refusé de rencontrer la CGT et la CFDT seules: ni l'habileté manœuvrière, ni les appuis comme on l'a vu par exemple au niveau de l'information type Hersant ou officielle, ne lui manquent)

Ce qui sortira de cette discussion sera uniquement déterminé par le poids qu'auront pu peser les travailleurs dans leur lutte et sera évidemment important pour la suite du mouvement.

(1) Sur les 5, un est resté à Championnet et 4 ont été mutés, pour 9 mois, dans 4 autres dépôts. C'est par rapport aux sanctions initiales un succès, sanctionné par un protocole entre la CGT et la direction qui n'a pas été rendu public.

La grève au jour le jour 🐃

Après les débrayages spontanés qui avaient immédiatement répondu à des agressions (sur certaines lignes) la direction avait écrit aux syndicats pour les prévenir que des débrayages de ce type, ne respectant pas le préavis, donneraient lieu à des sanctions.

En réponse, les syndicats CGT, CFDT, FO, Autonome s'étaient engagés par lettre commune sur des actions aussi bien en cas d'agression que de sanctions.

Suite à des agressions, les mercredi 4 et jeudi 5 mars des débrayages ont lieu aux dépôts de Flandres et Malesherbes, à l'appel de la CGT seule. Deux bus sont sortis le jeudi. Les travailleurs entrés dans les bureaux de la direction s'entendent dire qu'« il y aura des sanctions ».

La CGT appelle par tract le vendredi soir à la grève le lundi 9 (pour le routier), à sortir les bus et à se rassembler à 9 h 30 devant le siège de la RATP.

Cinq sections CFDT participent à cette action. Le mardi 10 après-midi, CGT, CFDT et Autonoes appellent à une grève du routier le lendemain

mes appellent à une grève du routier le lendemain 11 mars. Du côté FO, c'est le silence mais pas pour longtemps : viendra bientôt la condamnation de la «grève opération politique». Dans le même temps, un tract CFTC demandera la poursuite des machinistes ayant sorti des bus, la «poursuite des meneurs», alors que la CFTC ne représente rien.

Le jeudi 12, en effet, environ 60 bus ont convergé sur l'esplanade du Trocadéro puis vers le ministère des Transports (un autre groupe bloqué dans Paris n'a pu les rejoindre).

Le soir lors de l'unique assemblée générale qui aura lieu au cours de cette lutte, à la Bourse du Travail, CGT, et CFDT appellent à amplifier le mouvement le Jendemain; les travailleurs rassemblés ont exprimé leur volonté que les choses soient ainsi faites en commun, CGT, CFDT (le syndicat autonome n'est plus dans la lutte), contre l'avis ainsi exprimé par certains responsables CGT («la CGT est assez grande pour lutter seu-

le »...).

Le lendemain, vendredi 13, les quatre cortèges prévus partent des quatre coins de la capitale aux environs de 9 heures le matin, convergent vers 15 heures quai des Grands-Augustins. Après quelques « bousculades », les CRS pris en sandwich se retirent : le boulevard St-Michel, les ponts, tout est bloqué; 175 ou 176 bus sont là et environ 3000 personnes.

La direction annonce qu'elle maintient les sanctions déjà prononcées (des mises à pied de trois jours touchant des dizaines, voire des centaines de machinistes) et qu'elle engage des poursuites pour «sortie de bus

illégale».

Certains veulent occuper le siège (les responsables syndicaux CGT comme CFDT demandent plutôt de rester dans les bus). La détermination est grande; les travailleurs présents sentent leur force à ce moment-là (qui sera le point culminant de la lutte) et souhaitent l'utiliser à fond : beaucoup de «lignes pilotes» passent dans ce secteur, la circulation est extrêmement perturbée, les forces de police n'ont pu les déloger...

perturbée, les forces de police n'ont pu les déloger... Le PDG de la RATP, Deschamps n'est pas là... Des responsables syndicaux cherchent des interlocu-

teurs. Aucune négociation ne s'engage...

La CGT propose de retourner dans les dépôts, pour convaincre ceux qui ne sont pas là, rendre le mouvement majoritaire, bloquer totalement le trafic des bus. D'accord, disent certains, mais on peut faire cela (bloquer les dépôts) tout en restant en place ici, ce qui pourrait même contribuer à entraîner d'autres dans le mouvement, à sortir d'autres

En fin de compte, la journée se termine par une proposition de manifestation : « tous ensemble à

Dès le lendemain (samedi 14), plusieurs dépôts sont occupés : Créteil, Flandres, Thiais, Lilas, Fontenay, Malakoff...Occupation qui se prolonge sans problème le dimanche.

Le lundi 16, la police est présente le matin devant plusieurs dépôts pour «assurer la liberté du travail». Pas ceux occupés depuis le samedi où elle viendra seulement l'après-midi pour faire ouvrir les portes (qui seront refermées ensuite). CGT et CFDT discutent de l'extension du mouvement au ferré, discussion qui débouche sur un appel à la grève, à partir du lendemain mardi pour la CFDT, le mercredi pour la CGT.

Les interventions policières plus ou moins brutales, dans les dépôts ont été nombreuses, soudant et étendant le mouvement pour certains dépôts...

Les mardi et mercredi, les appels sont peu suivis dans le métro. La manifestation du mercredi se traduit par une occupation massive du siège qui se termine sans résultat. Le pourcentage de grévistes commence à baisser.

Par exemple, dans un dépôt comme « Point du jour» il passe de 64% le mardi et le mercredi à 55% le jeudi

Le jeudi 19, la CFDT organise une réunion de coordination (l'absence de coordination est l'une des raisons, selon la CFDT, de l'échec de la grève de 78 et elle veut ainsi en tirer les leçons) : une quarantaine de militants y participent, représentant 12 dépôts (sur 23), CFDT le plus souvent (sauf pour quatre d'entre eux).

Le même jour la CGT organise une « marche sur le ministère des Transports» qui est un échec (dans le cadre de sa semaine d'action Transport en Ile-de-Fran-

Le vendredi 20, la CGT, lors d'une assemblée de militants (secrétaires, secrétaires adjoints et trésoriers), décide la reprise pour le lundi, et une nouvelle mobilisation le 26 lors de la journée nationale CGT «services publics».

ces publics». Le mouvement était pratiquement terminé.

A propos d'une polémique entre «L'Humanité» et «le Nouvel Observateur»

LE PCF ET LA GUERRE D'ALGERIE

Depuis des années, les dirigeants du Parti communiste français essaient d'accréditer leur version de l'Histoire de la guerre d'Alpérie. Mais leurs efforts se heurtent périodiquement à des réactions d'acteurs ou témoins irrécusables d'événements dont la proximité ne permet pas encore de les dé-

Nous avons déjà publié dans Le quotidien du peuple (PCML-PCR) la vive opposition du quotidien algérien El Moudjahid des 23-24 décembre 1979 à des affirmations contraires à la vérité historique présentes dans l'ouvrage d'André Moine « Ma guerre

Depuis des mois également, une polémique oppose sur le même sujet L'Humanité au Monde, et plus récemment au Nouvel Observateur. Le sujet du débat concerne la politique et l'attitude du Parti communiste français en face de la Révolution nationale algérienne. Des questions précises en font l'enjeu : le communiqué du Bureau politique du PCF du 8 novembre 1954, le vote des pouvoirs spéciaux à Guy Mollet en mars 1956, l'engagement des communistes algériens et européens dans le combat algérien, etc ...

Voici les références des articles publiés au cours des dernières semaines :

-un très long article d'Etienne Balibar philosophe communiste et collaborateur d'Althusser -« Lire le Capital » Tome II-, récemment exclu du PCF), dans Le Nouvel Observateur No 852 des 7-15 mars 1981, sous le titre « PCF : de Charonne à Vitry ».

-une riposte de L'Humanité, sous la plume d'Henri Alleg, dans l'édition du 18 mars 1981 pages 1 et 5, sous le titre «Le Parti et la guerre d'Algérie ».

-simultanément, un témoignage de Béatrice Maillot (sœur de l'Aspirant Henri Maillot qui, communiste algérien, passa en 1956 de l'armée française au maguis en emmenant un camion d'armes, puis fut tué au

combat

des thèse

nialist

et la guerre d'Algérie
d'Algérie

Je n'ai lu que tout récemment l'article d'Etienne Balibur, public la

semaine passée dans « Le Nouvel Observateur ». Is n'aurais pas ingé-

utile d'y revenir si l'auteur n'avait utilisé les noms de certains de mes

ume d'y revenir si r'auteur il avant umise les minis de certains de mes camarades, communistes algériens d'origine européenne, morts dans le

Le document que vous avez publié Inº 852) sous la signature d'Étienne Bali.

bar appelle sans doute plusieurs observa

combat dans la région d'Oued-Fodda), publié par Le Nouvel Observateur No 853 des 16-22 mars 1981, sous le titre « Communistes, oui... mais Algériens! ».

Henri Alleg est mis en avant par le PCF, qui ne dispose pas de témoin authentiquement Algérien. Alleg est un patronyme arabe, certes. Mais ce n'est qu'un pseudonyme derrière lequel se trouve un journaliste dont l'origine n'est ni algérienne, ni européenne d'Algérie (pied-noir), ni juive d'Algérie. En 1957, il a subi la torture après avoir été arrêté en sa qualité de communiste. Selon un brochure du PCF, «en novembre 1956, pour échapper à la mesure d'internement qui frappait la plupart des collaborateurs du journal (Alger-Républicain), Alleg avait été contraint de passer dans la clandestinité». Peu avant son arrestation, il avait eu une conversation avec George Catogni, un de ses camarades, qui atteste de la confusion dans laquelle se trouvaient les communistes devant les actions militaires violentes déclenchées par le FLN au cœur même d'Alger. Il semble difficile de créditer Alleg d'une activité concrète effective en dehors de la nécessité pour lui de se soustraire aux recherches policières. Nous n'en condamnons pas moins les sévices qu'il a subis, ainsi que ceux subis par qui que ce soit. Le courage et l'endurance d'Alleg comme ceux du malheureux Maurice Audin, font partie de l'Histoire même s'ils ne résultaient pas de participations directes au vaste mouvement révolutionnaire du peuple algérien sous la direction de ses organisations nationales politique et militaire (FLN et ALN).

Mais ces qualités de résistance à la torture, à l'honneur d'un journaliste qui après querre passa d'Alger-Républicain (de nouveau interdit) à L'Humanité, l'autorisentelles à proclamer des contre-vérités, c'est une autre affaire. Or, c'est là malheureusement l'imposture que tentent les dirigeants



du PCF en utilisant le passé et les noms d'Henri Alleg et de quelques autres militants communistes victimes de la répression fort peu nombreux au demeurant. Il ne s'agit pas là évidemment des camarades qui se sont délibérément engagés dans la révolution nationale algérienne et qui y ont combattu non sur les objectifs des communistes, mais pour ceux du peuple algérien tout en-

En prenant pour base l'article de L'Humanité du 18 mars 1981, nous voulons apporter nos témoignages et critiques, en tant qu'ancien membre du Parti communiste français ayant vécu cette époque comme militant. Nous ajouterons quelques critiques au sujet des articles du Nouvel Observateur.

LE DOCUMENT DE LA SEMAINE

Parti mit des anné

claire. De crair-

mais algériens

Alleg était communiste,

a publié « la Question »

Gaz d'Algérie). C'est en tant que mem-

bre du Parti communiste algerien puis du

F.L.N.-A.L.N. qu'il a participé à la



que membre du PCA pendant la bataille d'Alger et longuement torturé,

mais ce n'est pas le Parti qui colonie n'était autre que le socialiste Robert Lacoste. Plus loin, Alleg s'en prend, sans les nommer d'ailleurs, aux socialistes qui «se sont faits une spécialité d'attaquer le Parti sur op en avant, elle se cette époque de son histoire pour mieux faire oublier leur propre passé qui les gêne, car... en ce temps-là, ils ne prouvèrent quant à eux ni la clairvoyance, ni le courage, ni l'attachement à la liberté des peuples dont ils se vantent aujourd'hui. » Bien sûr. ment et le sacrifice de ces héros d'une Voilà des vérités que nous avons rappelées ment et le sacrice de libération nationale. depuis longtemps, depuis même que nous nous sommes constitués en formation communiste fidèle aux principes marxistesléninistes, notamment aux enseignements

Alleg commence par évoquer «l'action

anticolonialiste du PCF durant (la) période

(du) combat pour l'indépendance de l'Al-

gérie ». Il aborde là une question d'autant

plus délicate que l'attitude tactique du PCF

n'a pas été toujours la même du début des

hostilités à leurs fins. Le PCF peut utiliser

à son avantage toute une série d'ambiguités

de sa politique entre 1954 et 1962. Une

étude approfondie reste nécessaire. Il est

certain qu'a prévalu longtemps dans ses

rangs et publiquement le mot d'ordre « Paix

en Algérie!». Les intéressés pourront à

coup sûr sortir de leurs archives différents

textes destinés à justifier leur anticolonia-

fisme. Mais on sait que la distance entre les

paroles et les actes prend souvent les di-

mensions d'un fossé infranchissable. Ce

mot d'ordre principal du PCF était à usage

strictement français et ne comportait aucu-

ne conséquence de soutien concret aux pa-

triotes algériens eux-mêmes. Nous parlons

ici d'un soutien direct, qui aurait pu s'exer-

cer de façon clandestine pour le moins. En

réalité les campagnes du PCF visaient à

préserver sa légalité avant toute chose, à le

placer en position favorable sur le plan des

élections succesives qui pouvaient interve-

nir, à préserver ses possibilités d'alliance

avec le Parti socialiste. C'était l'époque où

Maurice Thorez lui-même qualifiait les me-

sures militaires françaises en Algérie de

apoint spécial» dans un éditorial destiné

à justifier le vote des députés communis-

tes en faveur des fameux a pouvoirs spé-

ciaux » demandés par le chef du gouverne-

ment socialiste Guy Mollet. Vous pouvez

lire sous sa plume, dans L'Humanité du 27

mars 1956, que ce vote « visait à préserver

du front unique avec les ouvriers socialis-

tes... », et cette affirmation péremptoire :

«Les députés communistes ont eu raison

de ne pas compromettre cette perspective

générale en se laissant aller à la rupture sur

un point spécial.» (souligné par nous). Les

luttes des patriotes algériens étaient de la

sorte sacrifiées à l'unité socialistes-commu-

nistes en France, dans un moment où le

gouvernement socialiste renforçait la ré-

pression et favorisait, s'il ne l'encourageait

pas expressément, le recours à la torture

en Algérie. Le gouverneur général de cette

de Lénine sur le droit des peuples à disposer

pour l'honnêteté de l'Histoire, que certains

socialistes n'ont pes suivi leurs dirigeants

possibilités d'un large développemen

et se sont engagés dans le soutien aux patriotes algériens. Plusieurs d'entre eux en vinrent de la sorte à participer à la constitution du PSU, Mitterrand, quant à lui. n'était pas membre du Parti socialiste SFIO, ce qui ne l'empêchait pas d'adopter les positions coloniales et répressives que l'on sait.

Dès le début de la révolution nationale algérienne, ces trois membres du Parti communiste algérien, le fellah Tahar Ghomr

l'ouvrier plombier Bouali Taleb, et l'inteffectuel Saïd Lamrani n'ont pas approuvé et suivi les analyses erronées de leur parti. Ils se

sont engagés aux côtés de leur peuple en armes. Ils ont été tués au combat contre le colonialisme, pour l'indépendance nationale.

Mais alors, pourquoi le même Alleg s'efforcait-il de dédouaner ces hommes, à l'époque de la grande lune de miel de l'Union de la gauche? Dans L'Humanité du 3 mai 1977, il écrivait textuellement : «Il y a... de lourdes responsabilités chez certains de ceux qui sont aujourd'hui nos alliés... (voilà qui était exact - note de JJ) ... Qu'aujourd'hui ces mêmes hommes, sans qu'ils aient fait leur autocritique, se battent du bon côté -qu'ils tentent de donner de la France une image nouvelle à des pauples longtemps placés sous la coupe du colonialisme et de gouverneurs socialistes SFIO -eh bien! j'estime que c'est un exemple des immenses progrès réalisés par certaines idées... » Alleg disait ainsi en 1977 le contraire de ce qu'il proclame maintenant, quel crédit pouvons-nous lui accorder?

Le journaliste de L'Humanité crédite ensuite le PCF d'avoir pris une « position claire» pendant la guerre d'Algérie. En nous



Henri Maillot, aspirant dans l'arnée française, est passé au maquis en emmenant un camion d'armes pour es patriotes algériens. Blessé au compat, il a été achevé sur place, ainsi que son camarade Maurice Laban (ancien des Brigades internationales d'Espagne) et d'autres combattants algé-

dues à sa plume, nous allons démontrer que la réalité fut exactement à l'opposé.

10) Sur les tortures. Il va de soi que le PCF ne les a pas soutenues et que nombre de ses militants les ont condamnées pour ce qu'elles furent, des crimes colonialistes, fascistes et racistes, Pourtant, et voilà qui n'est pas très « clair », la direction du PCF, à une certaine époque, mit une sourdine à la réprobation des tortures. Dans l'hebdomadaire fédéral du PCF des Bouches-du-Rhône, ou j'avais présenté « La Question # le 9 mars 1958 sous le titre d'eux-mêmes. Encore faudrait-il indiquer, «Un livre qu'il faut lire», j'avais aussi publié la 15 novembre 1959 une présentation des « Cahiers verts des disparitions

et des tortures en Algérie » édité par la revue «Les temps modernes» dirigée par Jean-Paul Sartre. Dès la session suivante du Comité fédéral à laquelle je participai. je fus appelé par François Billoux, membre du Bureau politique. Il m'expliqua avec fermeté qu'en rédigeant cet article j'avais cédé au courant de la petite bourgeoisie et des intellectuels du genre de Sartre. Le Parti, me déclara-t-il, ne devait pas participer à la campagne humaniste qui mettait en avant les tortures, il devait frapper avant tout la cible principale, la guerre imposée par le gouvernement au peuple français. Le Parti luttait d'abord pour la paix en Algérie ... J'aimais beaucoup Billoux pour son intelligence et son passé de dirigeant communiste inflexible et courageux. Cependant il ne parvint pas à me convaincre de l'opportunité de faire une distinction et d'introduire un ordre de priorité entre la guerre et les tortures. Ces dernières à mes yeux étaient l'une des plus horribles manifestations concrètes de la

20) Sur « La Question » d'Henri Alleg. C'est par la suite que je me mis à diffuser très largement «La Question» et «La Gangrène» éditées par les Editions de Minuit. Je prends acte des explications actuelles d'Alleg justifiant le fait que ce ne soit pas le PCF qui ait édité son récit. Elles me paraissent confirmer une position opportuniste, mais je les accepte comme élément de l'analyse historique. Ce que ne révêle pas Alleg, l'ignorant peut-être de bonne foi (il était alors en prison), c'est que le Parti n'assura nullement l'organisation de la diffusion (qui eut pu devenir « militante ») de son ouvrage édité par autrui pour son compte si j'ai bien compris! La quantité de «La Question» alors mise en vente dans les librairies du Parti resta tellement insuffisante qu'il fallut s'approvisionner ailleurs, avec discrétion, Ainsi, à Marseille, je dûs prendre une initiative individuelle « hors Parti » : établir des relations avec le gérant de la « Librairie des cent mille bouquins » (boulevard Dugammier) et le charger de me procurer une certaine quantité de ces ouvrages. Je parvins de la sorte à en diffuser plus de 150 exemplaires, y compris auprès de nombreux camarades. Sans cette action aucun des 15 camarades de ma cellule d'entreprise n'aurait eu en mains la précieuse dénonciation d'Henri Alleg.

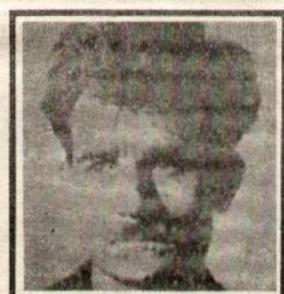
30) Le quotidien du PCF fournit une version unilatérale de l'Histoire en recourant à de subtiles ressources du langage. Alleg crédite la direction du Parti des évasions réussies par lui-même et par plusieurs « patriotes algériens, communistes et FLN». Remarquez bien : il ne dit pas «communistes ou FLN». Car, en effet, le PCF a organisé des évasions. Et il a bien fait, naturellement. Mais il faut savoir que les seuls bénéficiaires furent tous des membres du Parti, ou très proches sympathisants, qui appartenaient aussi au FLN après 1956. Le PCF n'a pas aidé à s'évader des patriotes algériens non communistes ou proches sympathisants. C'est ici toujours la question

du soutien direct aux Algériens en tant que tels, qui demeure posée et qui provoque une réponse négative.

40) Dans son plaidoyer pro-PCF, Alleg va jusqu'à évoquer «les milliers de communistes, morts ou vivants, qui durant des décennies se sont battus -parfois le dos au mur- contre le colonialisme pour défendre le droit des peuples coloniaux à l'indépendance. »

C'est là encore une interprétation toute subjective et unilatérale de l'Histoire. Que les communistes en Algérie aient dû longtemps faire preuve de courage, face à une population européenne qui bénéficiait largement de tous les avantages de la colonisation, n'est aucunement contestable. Ils ont aussi connu les camps d'internement en 1939-40, puis de 1956 à 1962. Mais que la ligne du PCF de 1920 à 1936, puis du PCA de 1936 à 1962 ait été marquée principalement par la lutte pour l'indépendance du peuple algérien, c'est faux, c'est rigoureusement faux. D'ailleurs les dirigeants des partis communistes dans les colonies ont révèlé ce qu'il en fut exactement. Je ne parlerai pas de ce dirigeant exclu en décembre 1947 sur ordre du PCF et qui en a largement traité dans son ouvrage « Le meilleur combat ». Amar Ouzegane vient de mourir.

Sans aller certes jusqu'au fond de l'autocritique nécessaire, Bachir Hadi Ali par exemple, ancien secrétaire du PCA, a dévoilé les déviations en cause. Dans un discours prononcé en septembre 1964 à Berlin, il a critiqué les «faiblesses» des communistes en mentionnant : 1) la sous-estimation du mouvement national des colonies au sein de la classe ouvrière des pays capitalistes. Mais qui donc, sinon les partis communistes de ces pays avaient pour tâche léniniste d'éduquer leurs classes ouvrières respectives? 2) la sous-estimation du mouvement national dans les partis marxistes des pays coloniaux. Le leader algérien a admis cette déviation pour le cas de l'Algérie jusqu'en 1946 (ce qui reste limité et insuffisant).



Opposé aux directives du PCA, Fernand Yveton s'est engagé dans la révolution nationale algérienne, Arrêté pendant la bataille d'Alger, condamné à mort, il a été guillotiné à la prison de Barberousse avec deux autres patriotes algériens (à l'époque Mitterrand était ministre de la Justi-

Mais qu'Henri Alleg relise donc cependant ce passage de Bachir :

« La sous-estimation de la puissance du sentiment national était liée à la sous-estimation des possibilités révolutionnaires de la bourgeoisie à telle ou telle étape de la lutte, à la sous-estimation, surtout, du rôle de la paysannerie pauvre, armée fondamentale de la révolution dans des pays coloniaux, à la surestimation, par exemple, en Algérie, colonie de peuplement, du rôle révolutionnaire des travailleurs d'origine européenne sur lesquels s'exerçait l'influence colonialiste. En outre, jusqu'en 1946, la force du mouvement national algérien était sous-estimée, ce qui aboutissait à faire dé pendre la libération de l'Algérie de la libération de la France et amenait à reléguer parfois au second plan le mot d'ordre d'indépendance, alors qu'il aurait fallu le maintenir y compris pendant la guerre contre l'Allemagne hitiérienne, en le liant à l'ob

jectif principal de l'heure : la lutte générale des peuples contre l'hitlérisme. En outre, pendant longtemps le problème de la nation était posé sur des bases fausses...»

Le même dirigeant critiquait aussi le fait « qu'il est arrivé à certains partis communistes, surtout à leurs débuts (et par la suite aussi, ajouterions-nous -- note de JJ), de garder souvent les yeux tournés vers l'Europe et les partis communistes européens et d'oublier que, poursuivant un même abjectif, le socialisme, les partis marxistesléninistes pouvaient avoir des points de vue différents dans l'application de tel ou tel mot d'ordre, de telle ou telle orientation, en fonction de leurs réalités nationales res-

Le PCF a-t-il tenu compte des lecons cuisantes que lui ont infligées l'Histoire et les lutte héroïques des peuples colonisés? Nullement, Il continue à adopter une idéologie et une politique similaires vis-à-vis des peuples encore colonisés par la France. Mais certains partis communistes des prétendus « départements et territoires français d'outre-mer» ne se laissent plus manipuler comme naguère l'accepta le PCA. Demandez un peu à Marchais pourquoi il ne se rend pas en Guadeloupe ou en Martinique!...

L'article paru par ailleurs sous la signature d'Etienne Balibar dans Le Nouvel Observateur est intéressant, certes, mais comporte quelques affirmations discuta-

Quand ce militant proclame que la manifestation au cours de laquelle furent tués huit camarades français pesa « de tout son poids » pour décider de Gaulle à reconnaître au FLN algérien sa vocation à gouverner le pays, if se fait beaucoup d'illusions et mutile, avec une évidente sincérité, la réalité de l'Histoire. Ce qu'il indique ensuite au suiet des massacres parisiens de travailleurs algériens le 17 octobre 1961 est par contre fort juste. Le "poids" décisif et massif qui imposa au gouvernement français d'entrer dans la voie des négociations fut avant tout celui du peuple algérien, de ses luttes, de ses combats, de sa guerre de libération. Le a poids » des actions du peuple français, seulement réveillé dans sa masse par les crimes de l'OAS sur le territoire même de la France, peut être comparé au poids d'une alouette à côté des sacrifices du peuple algérien qui ont le poids d'un éléphant (pour reprendre une image du quotidien

Enfin guand Balibar parle de « bavures » à propos de Vitry et Cormeilles, il crée encora des illusions. Ce ne sont pas des «bavures ». C'est tout simplement le fond de leur idéologie que montrent les dirigeants du PCF. C'est le même fond idéologique qu'à l'époque où, avant 1939, ils n'ont rien compris au caractère national de L'Etoile Nord-Africaine, ou bien lors des premières années de la guerre d'Algérie quand ils proclamaient que les actions armées en cours pouvaient être a des provocations ».

En vérité, de même qu'à la fin du XIXe siècle s'annoncaient de façon encore très minoritaire, les positions justes de Lénine au sein de la Deuxième Internationale, positions qui allaient provoquer le grand clivage de 1919, aujourd'hui et depuis trente ans les partis communistes connaissent des divisions internes ou des divisions internationales qui correspondent au respect ou au mépris du grand principe d'égalité entre partis et entre communistes de pays différents. Ce clivage passe d'abord par le reconnaissance de la nécessité pour tous de se conformer au principe léniniste exprimé dans la huitième des vingt et une conditions d'adhésion à l'Internationale communiste (dans les années 20) qui codifiait le soutien aux peuples des colonies par les prolétariats des pays capitalistes.

Il n'est pas douteux que ce clivage verra triompher le point de vue de ceux qui sont encore minoritaires actuellement en France. Le plus tôt sera le mieux. Tous les événements des dernières décennies ont donné amplement raison à leurs convictions.

Jacques JURQUET

UN JUGE PARLE DE LA JUSTICE

L'INDEPENDANCE DE LA MAGISTRATURE REVUE PAR PEYREFITTE

Nous publions ici la suite d'un article faisant le point sur le sort réservé par Peyrefitte au système judiciaire en général et à la magistrature en particulier

Il résulte d'un colloque international organisé par le Syndicat de la Magistrature en 1978 (il y aura un « bis » en 81 ou 82) que l'indépendance de la magistrature française est la moins assurée qu'il soit en Europe, tant dans le déroulement de la carrière qu'en matière disciplinaire.

CARRIERE, HIÉRARCHIE DISCIPLINE

L'avancement, dont le déroulement serein nécessiterait qu'il se fit à l'ancienneté ou encore par un cumul de points (8), est une longue suite de grenouillages, de démarches auprès de la hièrarchie, de calculs quotidiens pour avoir une notation bonne sur des critères aberrants (9). Et puis, lorsqu'enfin on est jugé intéressant, on voit son dossier personnel extrait de la masse de tous ceux qui, susceptibles d'avancement, seront néanmoins laissés de côté au mépris de l'équité minimum, et présenté par le représentant du ministre à une commission composée de dix hauts magistrats, insusceptibles de trahison à la cause du pouvoir et choisis par le ministre, trois hauts magistrats élus, ceuxlà par les autres hauts magistrats... et...six magistrats très ordinaires élus par leurs pairs. Incroyable mais vrai... Inutile de dire que cette commission avalise les présentations sélectionnées par le ministre et ne s'étonne pas qu'il n'y ait qu'un candidat officiel par poste à

Inutile de dire le sort réservé aux syndiqués : avancer dans les délais normaux ou juger en indépendance, il faut choisir. Ou avoir beaucoup de chance...

Au passage, on a parlé de hiérarchie. Elle existe, son rôle officiel est de donner des ordres aux procureurs et substituts (10) évidemment pas aux juges... mais dont le rôle officieux est de surveiller leur secteur, de noter, de donner « des bons conseils» à tous, à défauts d'ordres. Cette hiérarchie, clef de voûte de la lutte antisyndicale, ce sont les juges et procureurs des cours d'appel (34 en France pour environ 175 tribunaux de base). Mais il paraît que son existence est compatible avec l'idée d'indépendance et ne pervertit nullement les voies de recours ouvertes contre les jugements.

L'indépendance pour les juges, cela implique aussi la maîtrise de leurs impératifs de gestion, par le biais desquels il serait très facile d'influencer leurs décisions et de gêner leurs initiatives. C'est pourquoi, en principe, le ministère est pris en charge par des magistrats. Princi-

pe peu à peu abandonné d'ailleurs. C'est pourquoi également, les tribunaux sont gérés par les magistrats réunis en assemblée générale pour les décisions les plus graves. Principe, quant à lui, totalement bafoué: Peyrefitte s'emploie à faire voter ces temps-ci la remise de ces prérogatives aux présidents des tribunaux; c'est toujours plus sûr...

Enfin et surtout, l'indépendance nécessite une juridiction disciplinaire au-dessus de tout soupçon et peu saisie. Et là, Peyrefitte a battu tous les records car, voulant écarter les syndiqués des postes où ils avaient pu faire un certain travail, il n'avait pas d'autre solution que de les traîner devant cette juridiction.

Ou bien, en ce qui concerne les substituts, procureurs et magistrats du ministère, demander simplement l'avis d'une commission de discipline. Pourquoi l'avis? Parce qu'en ce qui concerne cette catégorie de magistrats, le ministre ne se heurte pas à l'inamovibilité et peut les bouger comme ses pions (cf note 10). Il aurait peu à craindre d'ailleurs de laisser cette commission trancher souverainement car elle est composée de magistrats choisis par lui sur une liste plus large élue au suffrage indirect!

Exemples: Louis Joinet est renvoyé du ministère parce que sa notoriété au sein de la commission «Informatique et libertés», sa tâche principale, agaçait Peyrefitte. Jean-Pierre Michel subit la même sanction pour avoir admis être coupable de participer à une émission de radio-libre.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE : INSTRUMENT GISCARDIEN

Ou bien, en ce qui concerne les juges, saisir le Conseil supérieur de la Magistrature qui, lui, ne donne pas un simple avis mais tranche le cas souverainement. En effet, ici, pas de mutations d'autorité possibles pour le ministre en raison du principe d'inamovibilité. Mais rassurons-nous, le CSM est bien tenu en main. Tous ses membres sont désignés par Giscard, non sur une liste élue cette fois, mais pour sept d'entre eux sur une liste établie par la Cour de cassation et le Conseil d'Etat (Sérieux garanti; pourquoi pas par tirage au sort parmi les sénateurs de la majorité?...). Pour les deux derniers, choix totalement discrétionnaire de Giscard : en l'occurence, Soyer, pigiste au Figaro, et Lambert-Faivre, recteur donc fonctionnaire super-soumis au gouvernement. Face à un tel

choix de ses juges, le magistrat poursuivi n'aurait plus comme planche de salut qu'une définition précise et limitée des griefs qu'on peut lui opposer. Ce n'est vraiment pas le cas, le texte énonçant très vaguement : manquement aux devoirs de l'état de magistrat (notamment interdiction de la délibération politique, de l'hostilité au principe ou à la forme du gouvernement, de la grève totale), à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité! Tout et n'impor-te quoi! Et pourtant ce cadre si vaste n'a pas suffi à la hiérarchie ni au ministère depuis un certain temps. Trois juges ont notamment subi la manœuvre.

Claude Joly, juge d'instance à Douai voici quelques années, s'était vu reprocher les motivations de ses jugements et les décisions qu'elle prenait. Il faut dire qu'elles ne favorisaient pas les droits du patronat

Philippe Llorca, juge des enfants à Verdun, avait, paraît-il, un comportement exagérément excentrique. Il faut avouer que ses cheveux descendaient en-dessous de ses oreilles et qu'il tâchait de détruire l'œuvre de son prédécesseur, apparemment assez désastreuse pour le secteur. Inconvénient : le prédécesseur était devenu président. Mutation d'office à Lyon, avec obligation d'être dans une formation à trois juges.

Jacques Bidalou, juge d'instance à Hayange, avait violé « la séparation des pouvoirs » et « manifesté de l'insolence ». C'est vrai, il avait tranché contre la Sonacotra et sa politique anti-immigrés inspirée par le gouvernement. Et puis, il avait envoyé promener les donneurs de bons conseils. Révocation. Ni plus ni moins.

On se trouve à l'extrême limite. Maintenant, Peyrefitte se permet tout, par Conseil supérieur de la magistrature interposé, il va jusqu'à la révocation d'un juge qui lui déplaisait et il trahit allègrement, par CSM interposé là encore, le système mis en place par de Gaulle et Debré en 1958, qui était en l'état déjà assez

dangereux.

D'ailleurs Peyrefitte est très clair, du moins en privé (car à la télévision, la thèse officielle reste celle de l'indépendance garantie...): dans le secret de son cabinet et à condition que rien n'en rejaillisse, le juge est à l'abri. Mais pour rien d'autre. Son dernier best-seller (11) est assez éloquent aussi mais il serait trop long d'en parler ici.

Au total, la répression

prend différents aspects, du salarié au fonctionnaire, du fonctionnaire au magistrat. Mais son principe est immuable, seul son degré varie, il faut savoir la condamner dans son entier, et sans nuances, même si les conséquences individuelles sont plus ou moins douloureuses. Actuellement le Syndicat de la Magistrature a du mal à réunir autour de lui les solidarités nécessaires à cause de cela : les problèmes du judiciaire sont peu parlants. De plus, quand ces problèmes sont ceux de la répression antisyndicale, le SM a un travail énorme, usant il est vrai, mais plein d'enseignements. C'est le cas depuis plusieurs années (12). Or, ces solidarités, souvent défaillantes, sont la raison d'être du Syndicat de la Magistrature : faire le lien, dans nos jugements (voir ce qui a été dit plus haut) et dans les luttes, entre le corps social et sa justice. Quant à l'USM (Union syndicale des magis-trats)...(13).

En définitive, voilà pourquoi on risque peu de parler de la magistrature et des tribunaux au cours de la campagne présidentielle, à supposer d'ailleurs qu'un des candidats ait la volonté d'arrêter l'orientation actuelle.

Un Juge syndiqué

(8) Ainsi dans l'enseignement.

(9) Exemples de critères des notations : «force de caractère», «relations publiques», «dévouement au service», «bon sens», «pondération», «relations professionnelles»...

Le dossier personnel, qui constitue à lui seul un petit scan-dale car il amasse une quantité de renseignements inimaginable, est d'une consultation difficile (et refusée il y a encore peu) qui permet aux notateurs de s'en donner à cœur-joie...

(10) Les substituts sont les adjoints du procureur, avec qui ils sont chargés de représenter l'ordre établi. Pudiquement, on dit qu'ils agissent au nom de la société. Ils sont soumis au ministre et ont donc un statut assez comparable à celui des fonctionaires d'autorité, qui peuvent notamment recevoir des ordres.

Les juges et présidents, au contraire, n'ont officiellement aucun chef et d'ordres à recevoir de personne...

(11) «Les chevaux du lac Ladoga», 1981.

(12) Travail peu spectaculaire et rarement gagnant. Le piège est alors de prociamer la mort du Syndicat de la Magistrature, ce qui selon les cas excite les journalistes ou les réjouit. A quoi s'ajoute la pause marquée par nécessité dans les analyses de fond du droit lui-même et dans le développement des idées nées de 68, dont on aime aussi chez certains proclamer la fin...

(13) L'occasion d'exprimer ces solidarités se présentera d'ici peu avec les diverses réunions publiques que compte organiser le SM dans les différentes grandes villes de France d'ici mai

Les camarades Armand Perret-Liaudet et Georges Héron nous ont quittés

ARMAND : la confiance dans l'avenir, la confiance dans les travailleurs.

Notre camarade Armand Perret-Liaudet nous a quittés, emporté par une douloureuse maladie. Il a lutté pendant des mois contre son mal avec une énergie farouche. Il a donné une grande leçon de courage à ses proches, ses amis, ses camarades.

Armand nous quitte dans sa quarante-quatrième année d'une vie intensément remplie par son engagement politique. Un combat politique qu'il a commencé dès sa jeunesse, qui l'a conduit notamment à la direction fédérale du Rhône du PSU dans les années 60, puis au Comité central du PCML.

Militant communiste éprouvé, Armand était d'une intégrité et d'une honnêteté sans reproche. Tous ceux qui l'ont connu, qui ont milité à ses côtés en garderont un souvenir chaleureux et encourageant.

Aujourd'hui, le mouvement ouvrier connaît quelques difficultés, avec en conséquence des répercussions dans notre Parti. Mais devant les difficultés, notre camarade a fait preuve d'une confiance dans l'avenir, dans les travailleurs, il a fait preuve d'une détermination véritablement révolutionnaire.

Jusqu'à son dernier souffle, malgré sa douloureuse maladie, il a participé sans relâche au développement de notre Parti, à notre bataille pour le socialisme.

A sa femme et à ses deux enfants nous exprimons nos plus sincères condoléances. Qu'ils sachent que pour nous, militants du PCML, Armand restera vivant dans notre cœur et dans notre combat.

Le Comité de parti de Lyon du PCML

GEORGES : la lutte contre ceux qui décident la souffrance des autres.

Le 27 mars, Georges, «Jojo», Heron, notre camarade est décédé dans sa quarante-sixième année, à la suite d'une longue maladie qu'il a combattu avec sa force habituelle, mettant fin, bien avant terme, à une vie de combat, une vie avec les opprimés.

Dirigeant syndicaliste connu et estimé de toute la région et bien au-delà, Jojo était membre du bureau de l'UIS-CFDT de Mortagne et du Conseil régional de l'UR-CFDT de Basse-Normandie. Au cours de sa vie notre camarade fit très tôt connaissance avec les difficultés que les pauvres et les déshérités rencontrent pour vivre. Très jeune, notre camarade est envoyé en Algérie, envoyé par des hommes — la bourgeoisie—qui décident de le faire combattre, lui et ses deux frères, au Maroc, et combien d'autres, contre ceux qui veulent libérer leur foyer, leur pays. Après une période à l'Eglise catholique, où il est prêtre, période où il est aux côtés des jeunes ouvriers, des jeunes du milieu rural, des jeunes démunis, il quitte l'Eglise sans bruits, mais avec force, sachant ce qu'il devait faire.

Ensuite, c'est dans la lutte avec les ouvriers d'une usine de la région, l'usine Piron de Brétoncelles, qui va fermer ses portes et dont les ouvriers s'opposent aux licenciements, que Jojo reconnaît son combat et s'y associe : le combat des ouvriers qu'ils soient français ou immigrés, la lutte des exploités, la lutte contre ceux qui décident la souffrance des autres, contre ceux qui n'hésitent pas à nous laisser sans travail, contre ceux qui ne reculent devant rien pour poursuivre l'accumulation de richesses : les exploiteurs. Et ceux-ci reconnaissent notre camarade dans le rôle qu'il joue en le poursuivant jusqu'à la fin de ses jours de leur haine de classe,

Devant la détermination des ouvriers de la région et de notre camarade, « un seigneur de droit divin », Gaston Dreux dut accepter que les ouvriers de son usine s'organisent, prennent en mains la défense de leurs intérêts et montent un syndicat. Et combien d'autres luttes, d'autres combats menés avec tous ces travailleurs, travailleuses qui se sont reconnus dans son action, par-delà les différentes organisations syndicales, travaillant sans cesse et jusqu'à la fin de ses jours à l'unité de la classe ouvrière. Et aussi avec tous les opprimés, ceux que personne ne veut connaître, ceux qui n'ont même pas de logis, ceux qui travaillent dans les pires conditions, isolés. Combien? Nous sommes incapables de le dire.

Citons la lutte des ouvriers de l'usine de disques de Tourouvre (Aeracem), la Soparco, le CES de Mortagne, la lutte contre l'expulsion de petits paysans, les Gricourts, etc...

Et aussi, la lutte pour l'indépendance et la liberté du Tiers Monde, la dénonciation à son retour de Tchécoslovaquie en 1968 de l'impérialisme soviétique.

Et ce camarade avec ce passé si riche déjà, décide de rejoindre nos rangs, pas sur des bonnes paroles, mais sur des faits : c'est au retour du meeting que notre parti organise à Dunkerque, que Jojo se reconnaît dans notre parti et y entre.

Cette vie et ce courage sont des exemples pour nous tous dans lesquels nous avons encore beaucoup à apprendre

A sa mère, à ses frères, à toute sa famille, à sa femme, notre camarade Colette, à son fils Julien, nous présentons nos plus sincères condoléances et leur disons que la peine qu'ils éprouvent est aussi la notre, que nous la partageons.

Le Comité de parti de Basse - Normandie du PCML

Jeudi 9 avril - A2 - 20h35 «la retraite de Jean»

QUAND LA TELE FILME UN OUVRIER RETRAITÉ DANS SON PROPRE ROLE

Interview d'Yves Laumet réalisateur de télévision

Ce n'est pas un flic, ce n'est pas un truand. Il va pourtant passer à la télé. Vous le verrez, jeudi prochaîn. Il s'appelle Jean Belay, c'est un ouvrier en retraite. Ou plutôt, il s'appellait Jean, parce qu'il est mort, moins de 3 ans après le début de sa retraite. Dans un film plein d'humour et de tendresse, mais sans complaisance, centré sur une journée de ce retraité, Yves Laumet révèle la riche personnalité de Jean et la condition des ouvriers aujourd'hui. Il nous a parlé de son travail de réalisateur, avec les ouvriers et avec Jean.

Leon CLADEL

de la télévision?

J'ai d'abord occupé, à l'ex-ORTF, le poste de conseiller juridique. Je suis docteur en droit; j'estime que c'est la meilleure formation souhaitable pour un réalisateur de cinéma, cela donne de l'esprit de synthèse. Je suis par la suite devenu conseiller artistique au service de feuilletons. En 69, Yves Gégut, actuellement directeur de France-Culture, m'a dit : «Faites ce qui vous intéresse, je vous défendrai». Ce fut pour moi le dernier été du cinéma français Pialat tournait «La maison dans les bois», Renoir — il avait 73 ans — réalisait son dernier film : «Le petit théâtre», Jacques Rosier : «Du côté d'Orouet ». J'allais d'un lieu de tournage à l'autre, Renoir était dans le midi, Pialat dans la région parisienne. Moi, le fonctionnaire, j'imaginais l'artiste comme un être à part. J'ai été frappé par l'attitude de ces trois hommes qui me demandaient mon avis et tenaient compte de mes réserves. Avec Rosier, j'ai découvert le montage d'un film, c'est lui qui m'a appris ce travail avec « Orouet»

I ai joué un petit rôle dans «La maison des bois». Je garde un souvenir merveilleux du travail avec Renoir. En fréquentant ces trois cinéastes, j'ai eu envie de faire des films.

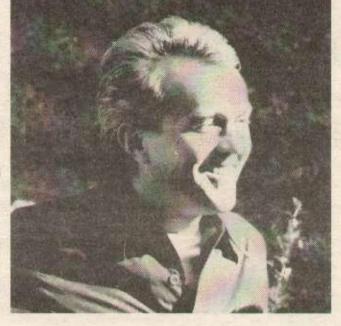
■ Comment avez-vous découvert Jean?

Avec « L'amour du métier »

Avez-vous toujours fait radiologie, la CGR. Pendant certaines choses sur le comqu'ils se jettent sous les pieds. héros qui n'arrivait pas à faire

dans une scène où il s'engueulait avec un garde-chiourme. Tous les comédiens qui étaient là - Maurice Rich, Jacques Denis, Fernand Sardou - étaient époustouflés. J'ai décidé de surveiller cette petite entreprise afin de saisir la moindre occasion pour y filmer les ou-

Dans « La clé des champs », j'ai filmé un jeune ouvrier, Gilles, qui faisait l'atelier les sept ans que j'avais passé buissonnier, mais qui était à l'ORTF, j'avais pu observer tellement compétent que son patron le reprend au retour toujours des ouvriers? portement des cadres entre de chacune de ses escapades. eux. Les mesquineries, les ma- Il faut dire que la taille de gouilles d'untel pour se faire l'entreprise est modeste. Dans ques. A tel point qu'on peut changer la moquette de son «La première paye» je montre parler des ouvriers sans cobureau, les peaux de bananes un jeune apprenti qui entre médiens, ils sont très cinémadans l'entreprise, le début du tographiques. Par exemple, Je décrivais les rapports entre travail, le même jour Jean dans la partie de cartes, ils les cadres, leurs rivalités. Mon prend sa retraite. Dans ϵLa sont stupéfiants de naturel! retraite de Jean» on entend De même le monologue que accepter une nouvelle ta- Jean conter l'histoire de Gilles, fait Jean à son copain qui ble de radiologie qu'il venait de même, qu'à un moment, il vient de perdre sa femme, d'inventer quitte cette entre- rencontre le jeune apprenti de c'est lui-même qui l'a écrit, prise pour une petite boîte «La première paye» qui a de- Je n'ai fait que la mise en



pour les ouvriers qui habitent vous avez mis beaucoup d'éléle quartier. Je me tiens prêt ments dans ce film!... à aller filmer au premier signe.

Pourquoi filmez-vous

Les ouvriers sont authentide cinq ou six ouvriers. C'est mandé son compte après une place, pour situer la scène.

Je n'ai rien inventé. Seule la bande d'actualités est un montage. Je refuse de piper les dés.

«La première paye» avait un contenu beaucoup plus virulent, mais Jean portait un regard moins critique sur la société. Je voulais simplement montrer comment Jean avait quitté sa boîte. Il faut savoir que Jean vient de mourir, moins de trois ans après son accession à la retraite. Il était très respecté, je suis retourné dans le bistrot où nous avions tourné, plusieurs pleuraient, un de ses copains m'a dit «Jean, il s'emmerdait alors il s'est tiré». Je serais curieux de connaître, d'avoir des informations sur les décès d'ouvriers après la retraite. Mais je crois que la Sécurité sociale ne publie pas de statistiques

Je suis choqué de voir qu'on ne montre pas le milieu populaire au cinéma ni à la télé, ou alors il s'agit d'ouvriers de convention. Pour moi, le cinéma c'est aussi l'occasion de rencontrer des êtres authentiques, passionnants. C'est le cas de Jean, un être plein d'épaisseur et de qualités d'homme. Un être humain au plein sens du terme.

Pourquoi la télévision et non le cinéma?

Je ne pourrais pas faire au cinéma ce que je fais actuellement à la télé. Au cinéma, il faut faire soit un gros film populaire avec Belmondo, soit du cinéma style nouvelle vague pour la nouvelle petite bourgeoisie. Aucun producteur ne voudrait soutenir les sujets que je lui proposerais. Alors qu'à la télé il y a un pubic pour ce que je fais : «La première paye» a fait 20% d'audience soit 7 à 8 millions de téléspectateurs.

Quels sont vos projets?

Je vais tourner un feuilleton de 4 heures, toujours pour la télé, sur l'histoire d'un village de Bourgogne où je suis né. Un village très pauvre, où la vie était très dure avec les régisseurs des gros propriétaires. Un village dans lequel régnait une grande entraide. l'évoquerai l'exode rural, les petits paysans quittant le pays Les affiches qui appel- après la guerre de 14, puis

RUDE BOY de Jack Hazan

Le paysage de l'autre côté du Channel, vu à travers l'œil de la caméra de Hazan, est plutôt déprimant. Le smog de la sinistrose s'est abattu sur le Royaume uni... Les lumières psychédéliques qui palpitent au rythme de la musique de «Clash» essayent en vain de le percer. Y'a du naufrage dans l'air.

Hazan, à travers ce groupe de rock des années 80, a choisi de nous décrire la réalité de l'Angleterre du même millésime et comment la jeunesse vit cette

L'Angleterre qu'il nous décrit ressemble à notre bonne vieille France, à quelques variantes près sans grandes importances. Gouvernement qui crie à l'insécurité et, sur la base de quelques exemples choisis, voudrait bien une loi «Sécurité et liberté». Flicage, contrôles, répression, racisme... sur fond de chômage, licenciements, vie chère et autres joyeusetés du même gabarit. Cette déliquescence économique, morale, politique et cœtera et cœtera... ne peut (c'est du mains ce que nous montre Hazan) qu'engendrer un rejet de toutes les valeurs de la société. Mais au lieu de déhoucher sur la lutte, ce rejet conduit au désespoir, à l'apathie. Les p'tits enfants du siècle.



Certains dirent, c'est spécifique à l'Angleterre. Oui, il y a des spécificités, mais la même description * s'applique à l'Allemagne et à la France. Dans les pays d'Europe, quand on est jeune et blousonneux il vaut mieux se ballader avec ses papelards en règle à portée de la main, quand, on est immigré en plus, ça ne suffit plus. A un centigrade près, la perfite Albion n'a rien à nous envier.

« Clash» malgré son antiracisme, malgré sa description corrects d'une société capitaliste en pleine déliquescence et qui s'accroche encore fermement à la branche, se retrouve réduit au rôle de chantre d'une jeunesse sans avenir, apôtre du nihilisme. Une seule alternative est offerte ou bien on passe la porte étroite et on rentre dans le rang ou bien on se fracasse contre un mur de béton sacrément armé.

La réalité n'est pas, à mon avis, aussi simpliste. 4 La lutte ça existe encore. Claude DHALLUIN

Avis aux amateurs de rock : pour écouter The Clash sans avoir les gros bras du service d'ordre sur le rable, ça peut valoir le coup.



Le tournage d'une scène : Jean, le retraité, recontre Gilles, le jeune ouvrier.

fait un film un peu autobio- Pour interpréter les ouvriers,

ma première réalisation, j'ai là que j'ai découvert Jean, engueulade avec son patron.

graphique. Il s'agit de l'his- j'ai demandé à des travailleurs située rue Gai-Lussac, doit pareil, pas du tout, Jean m'autoire d'un ingénieur -inter- de jouer leur propre rôle. Jean prochaînement déménager en rait dit «Je touche 3500,00F prété par Jacques Denis - dans s'est révèlé être un merveilleux banlieue. Cela va poser des par mois, j'ai des amis, je fais particulièrement problèmes de déracinement ma belote... ». Il aurait, par

Je sais que cette entreprise tage, mais ça n'aurait pas été pudeur, occulté bien des aspects de sa vie et notamment sa solitude, qui est celle de beaucoup de retraités. En jouant son propre rôle, il révèle nombre d'aspects de sa

J'aurais pu faire un repor-

Au cours du repas, la bellefille de Dédé parle du chôma-

vie de retraité.

ge et s'inquiète pour son avenir. Mais il se trouve que c'était la situation exacte de cette femme que j'ai filmée. Elle m'en avait parlé lors d'une discussion, alors on l'a intégré

dans le dialogue.

lent à des meetings contre le dans les années 30. Je prenchomage, l'ami de Jean qui drai des comédiens, dans le meurt 6 mois après sa retraite, cas présent c'est indispensable. le bulletin d'information ra- Je pense à la scène très dure diodiffusé avec les statistiques où mon grand-père revient du chômage suivies de la de la guerre, alcoolique et hausse des actions en bourse, complètement traumatisé.

GALA POUR LA DEFENSE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA CULTURE EN URUGUAY

Lundi 23 mars, se tenait à Paris, à l'initiative de la Commission des travailleurs de l'Uruguay (CNT) un gala pour la défense de l'enseignement et de la culture. Ce meeting-gala était soutenu par la FEN, la CGT, la CFDT. Dans leurs interventions, les représentants de la FEN et de la CGT réaffirmèrent leur soutien à la lutte du peuple uruguayen, L'Université de Nice vient d'accorder un poste au ma-

thématicien Luis Massera et de lui décerner le titre de «Docteur Honoris Causa». La lutte continue pour obtenir sa libération. Le représentant de la CNT a insisté sur l'ampleur du génocide culturel actuellement perpétré par la junte au pouvoir en Uruguay. II faut que soit respectée la volonté du peuple qui en novembre dernier a refusé le projet constitutionnel de la junte. Il a fait appel au soutien international pour exiger la libération de tous les enseignants, intellectuels et artistes, ainsi que de tous les prisonniers politiques. Ce que veut la dictature, c'est endoctriner la jeunesse pour la rendre plus soumise, c'est une société anesthésiée. sans mémoire.

Francesca Soleville ouvrit le gala, puis José Carbajal, Pancho Cabral et Juan Saavedra se sont produits sur scène.

COLONIES FRANÇAISES SOUTENIR LE MOUVEMENT INDEPENDANTISTE GUADELOUPEEN

raibe, peut-il être français... sinon par le fait de la domination coloniale» : c'est en ces termes que commence la plate-forme du Comité anticolonialiste de soutien aux luttes du peuple guadeloupéen, nouvellement créé en

Dimanche 29 mars, la première manifestation publique de ce comité connut un réel succès, avec la participation de plusieurs centaines de personnes. Bien sûr, on peut regretter la présense trop peu nombreuse de Français, , ce qui ne fit que confirmer la nécessité d'un patient travail de sensibilisation et d'information de notre peuple, sur la réalité de l'oppression coloniale en

Affirmant sans ambiguïté son soutien aux organisations du mouvement indépendantiste guadeloupéen, e Comité anti-colonialiste déclare : « Dès 1970, les travailleurs guadeloupéens, principalement agricoles, ne se reconnaissant plus et ne se sentant plus défendus par ciales alliées à la France. les syndicats français, ont Conséquence immédiate décidé de prendre leurs af- un chômage endémique atfaires en mains, en créant teignant 40% de la populeurs propres syndicats (...). lation active et obligeant C'est au cours de ces luttes les jeunes à émigrer. Un qui mettaient chaque tra- tiers de la population guadevailleur guadeloupéen face loupéenne se trouve en aux forces de répression ve- France! Le gouvernement

« Comment un pays se si- cience nationale est née, ain- de plus en plus de postes rétuant à 7000 km de la si que la nécessité de lutter servés aux Français, dans le France, en pleine région ca- contre l'occupation colonia-

but de développer une com-

munauté de type colonial

comité, une représentante

de l'Union des travailleurs

(UTEG) et une représen-

tante de l'Association géné-

rale des étudiants guadelou-

péens (AGEG) saluaient la

naissance du comité de sou-

l'UTEG rappelait la jeunesse

en décembre 1980 « dans

le but de rassembler tous les

Guadeloupéens dans un mê-

me esprit d'unité et de soli-

darité, dans le but de défen-

dre les intérêts matériels et

moraux des membres du

peuple guadeloupéen dans

'émigration, pour briser

l'isolement qui sépare et

informer sur ce qui se passe

dans notre pays. » Elle affir

toutes les organisations pa-

Et dans son munéro de

janvier, un responsable de

l'UTEG interviewé par le

journal guadeloupéen Jakata

exprimait ses inquiétudes fa-

ce au problème de l'émigra

nes et moins jeunes que cer-

tains officiels voient comme

la panacée à nos problèmes,

s'avère la solution la plus

dangereuse pour notre peu-

ple. En effet, cette voie sans

issue ne peut conduire qu'à

sa destruction. Depuis 1969,

année de l'organisation du

plan cynique d'émigration,

la population guadeloupéen-

ne de la Guadeloupe ne cesse

de diminuer, l'émigration

étant devenue un véritable

jeunes et même des vieux

quittent le pays pour la

France. A tel point que

nous sommes près de la moi-

tié de la population de la

»Et pour la grande ma-

jorité d'entre nous, ceux

qui travaillent dans les ad-

ministrations (PTT, hopi-

taux, douanes...) les chan-

ces de retour par voie de

mutation sont pratiquement

sont encore en Guadeloupe,

surtout les jeunes, doivent

bien comprendre que le chô-

mage qui sévit actuellement

en France, chômage qui at-

teint de plein fouet les tra-

vailleurs émigrés guadelou-

péens, rend désormais très

difficiles les possibilités de

trouver un travail. Il vaut

mieux résister en Guade-

loupe que d'être chômeur

» Pour l'ensemble de la

à l'étranger.

» Les Guadeloupéens qui

»Des jeunes, des moins

phémonène de masse.

Guadeloupe.

« L'émigration des jeu-

triotiques en Guadeloupe.

aussi son soutien à

son organisation, créée

représentante de

Après l'intervention du

guadeloupéens

De cette prise de conscience à travers les luttes est née la première force politique ouvertement indépendantiste: l'UPLG (Union populaire pour la libération de la Guadeloupe) en 1978. *Le gouvernement fran-

cais nie l'existence de la moindre colonie française (...). Que se passe-t-il réellement en Guadeloupe? Depuis la départementalisation en 1946 : la destruction de toute agriculture vivrière, la suppression des principales activités économiques (canne et sa transformation). Parallèlement, importation massive de France de légumes, fruits, viande, poissons,

» Cette suppression des activités productives du pays fait place à un développement effrené du tertiaire, et du tourisme qui accroît la dépendance à la France. Le but étant de faire de l'économie guadeloupéenne une économie artificielle au profit de nouvelles couches sonues de France qu'une cons- français crée dans le tertiaire

RENCONTRES DU PCML **AVEC LES COMMUNISTES**

Oscar Zamora, premier secrétaire du Parti communiste marxiste-léniniste de Bollvie, ancien vice-président du Sénat bolivien avant le coup d'Etat du 17 juillet 1980, a séjourné récemment en France. Il était, de même que Madame Geiler, ancienne présidente de Bolivie, invité à un colloque sur la question des droits de l'homme qui s'est tenu à Paris. Au cours de son séjour, une rencontre a eu lieu entre nos partis.

Jacques Jurquet, secrétaire du PCML et Jean Quercy, responsable de la section internationale ont reçu, au siège du parti, Oscar Zamora ainsi que Juan José Salazar, membre du Comité central du Parti communiste marxiste-léniniste de Bolivie, ancien dé puté. Nos délégations se sont entretenues de la situation de la lutte dans les pays respectifs. Des salutations ont été échangées à l'adresse des deux partis dans une ambiance chaleureuse. La situation en Bolivie et l'arrestation de plusieurs responsables syndicaux ont amené le camarade Oscar Zamora a regagner rapidement l'Amérique latine. Nous publierons dans une prochaîne édition une interview d'Oscar Zamora portant sur l'expérience de ces dernières années et une interview du camarade Salazar sur la situation actuelle en Bolivie.

ET DOMINICAINS

Le 26 mars, Jean Quercy et Claude Lebrun ont rencontré une délégation de responsables du Parti des travailleurs dominicains fondé en décembre dernier à la suite d'un long processus d'unification. Cette première rencontre fraternelle, nous a permis de faire plus ample connaissance. Il a été convenu qu'elle inaugurerait des échanges suivis malgé l'éloignement des deux pays.



DÉCLARATIONS DE SOLIDARITÉ ET DU GOUVERNEMENT POLONAIS

- Vendredi 27 mars, Walesa, faisant état de l'appui de l'Eglise, de « certains comités régionaux du parti» et de «nombreux élus locaux», demande que soient mis à l'écart «ceux d'entre ces messieurs qui mettent des bâtons dans les roues du renou-

-Jeudi 26, la radio-télévision autorise Walesa à lire sa déclaration : « Nous ne pouvons pas permettre que la police nous batte et que ce soit là le renouveau. (...) Nous n'attaquons ni la mílice, ni l'appareil du pouvoir, mais le fait est que nous avons pris tellement de coups dans notre vie de la part de certaines personnes de cet appareil. (...) Nous ne menaçons ni le gouvernement, ni le parti, ni le socialisme, ni les alliances signées. Nous ne nous prononcerons jamais pour cette voie, (...) mais en même temps nous ne reculerons pas (...). »

-Lundi 30 mars, après la signature de l'accord, «Solidarité» déclare : «La réalisation rapide de toutes les obligations prises par le gouvernement créera les conditions nécessaires à l'unification de toutes les forces sociales, dans le but de faire sortir le pays de la crise socio-économique.»

-Samedi 28 mars, interview du vice-premier ministre Rakowski : «Il faut adapter le système socialiste aux nouvelles réalités, notamment organisationnelles apparues récemment, (...) Le principal obstacle à ces changements est la psychologie d'une partie des cadres. (...) Il y a une tendance du pouvoir à vouloir échapper au contrôle public et à ne pas tenir compte de l'opinion des organisations et des milieux au nom desquels il agit. (...) Je connais des hommes politiques de notre pays qui prononcent à huis-clos des discours dans lesquels ils se montrent très courageux sur le respect des principes mais qui n'ont pas visité d'usines depuis des mois et ne savent pas qu'il est impossible d'y prononcer ces discours. »

-Avant le plénum, les motions de la base du parti en faveur d'un compromis entre «Solidarité» et le gouvernement arrivent «par sacs entiers» au Comité central et à Trybuna Ludu, l'organe central du parti. Vendredi 27, les militants de base du parti participent en grand nombre à la grè-

ve d'avertissement, malgré la déclaration du BP appelant à ne pas y participer. Le texte de l'accord signé lundi 30 mars reconnaît la responsabilité d'éléments de la milice dans les violences de Bidgoszcz et précise : « Le gouvernement est d'avis que les organisations sociales, y compris "Solidarité", ne menacent pas la paix intérieure du pays par des activités non conformes à la loi, comme par exemple l'occupation de bâtiments publics. ». Démenti de fait aux affirmations de Moscou.



Jan Rulewski, responsable de Solidarité, blessé par la milice. Certains, avec l'appui de PURSS, misent sur la stratégie de la tension pour réprimer les travailleurs polonais.

Le Quotidien du peuple, organe du Parti communiste chinois, écrit le 29 : «C'est l'URSS qui par son attitude dangereuse, à porté la crise polonaise à son point de tension extrême. Devant la menace soviétique, nous espérons que le gouvernement polonais et "Solidarité" analyseront la situation avec sangfroid et que, par des négociations et des consultations pacifiques, ils parviendront à une solution à la fois équitable et raisonnable, de façon à ne pas fournir de prétexte à une intervention et à sauvegarder la souveraineté

fraction émigrée de notre et la paix de la Pologne, » peuple, nous à l'UTEG, La Yougoslavie et la nous disons que le moment Roumanie se sont proest venu de nous rassembler noncées pour la solution afin de contribuer à l'unité des problèmes de la Polode l'ensemble des Guadelougne par son propre peuple, «sans ingérence

péens. » Film, Forums et débats étrangère». terminaient la soirée.

LA CHINE DELA ROUMANIE DECLARATIONS A MOSCOU ET DANS LES **AUTRES PAYS** DE L'EST

A Moscou et dans la plupart des pays de l'Est, on dramatise à souhait la situation en Pologne, espérant visiblement qu'un accord n'intervienne pas entre le gouvernement et «Solidarité».

Vendredi 27, l'Agence Tass parle de «renvendications de nature antisocialiste et antipopulaire». Le dimanche, elle invente de fausses informations selon lesquelles «Solidarité» aurait lancé l'insurrection générale contre le pouvoir (routes barrées, relais de télévision occupés, trains bloqués, etc...).

incendiaire et contre-révolutionnaire dans tout le

· En Hongrie, on estime que «ce qui se passe en Pologne n'a rien à voir avec le renouveau du système so-

Parti communiste et ses membres.

Moscou devra trouver autre chose

principale du compromis auquel sont parvenus lundi 30 mars, le pouvoir polonais et le syndicat Solidarité.

Les déclarations de Solidarité, comme celles de plusieurs dirigeants du Parti et du gouvernement sur la nécessité d'éviter la confrontation générale et de parvenir à un accord par la voie des discussions sont là pour le montrer : il serait aujourd'hui simpliste et même faux de vouloir réduire la situation en Pologne à la seule contradiction opposant la classe ouvrière au gouvernement.

Les déclarations et la lutte de Solidarité contre un retour en arrière, les motions de nombreuses cellules du Parti communiste POUP en faveur du renouveau, mais aussi les prises de position de dirigeants du gouvernement et le communiqué du plénum du Comité central du POUP réaffirmant la nécessité «du processus du renouveau socialiste» constituent avant tout une défaite pour Moscou et les «durs» du Parti polonais qui exigeaient eux, «que soit renversé le cours des évènements».

Les évènements de Pologne ne peuvent pas être ana-lysés à la seule fumière de la situation intérieure polonaise, et ce pour une raison bien simple: la Pologne est dans la sphère d'influence

Une victoire de la Polo- de Moscou, elle est membre se prononcent pour le renou- ressources économiques de gne : telle est la signification du Pacte de Varsovie et du veau, il y a différentes forces la Pologne par «le grand voi-Comecon, en un mot, elle est jusqu'ici dominée par pas identiques: l'URSS. Et l'URSS ne veut pas que la situation lui échappe. (souvenons-nous de la Tchécoslovaquie en 68) Voilà pourquoi la contradiction qui oppose les partisans a imposé le processus actuel. et les adversaires du renou-

Bien sûr, parmi ceux qui

SOLIDARNOSC!

de Pantin à Paris, pour être au meeting-gala organisé par la CFDT, « au coude à coude, aux côtés de ces 10 millions de travailleurs polonais qui, depuis l'an dernier, ont fait

olidarité au sens le plus profond du terme, avant même de donner fièrement cet em-

Lech Walesa avait annulé le voyage prévu en France. Mais ce meeting-gala, restait on ne

peut plus opportun compte tenu de la situation en Pologne, situation marquée par la

«stratégie de la tension», les tentatives de «destabilisation» menées par ceux qui veu-

lent « normaliser Solidarité» et empêcher l'application de tous les accords intervenus

visite en France à l'invitation du Syndicat CGT des correcteurs, définissait la situation

en Pologne, ajoutant: «Que l'on ne vienne pas nous dire que les provocateurs sont par-

tout, qu'il y a balance égale, entre des extrémistes de tout bord, qu'il se trouve aussi des provocateurs à "Solidarité". Chacun sait qui manipule les provocateurs. Et chacun

sait que ce n'est pas "Solidarité"». Dans cette situation très tendue, la force des syndi-

cats de «Solidarité» « tient à leur capacité de mobilisation et à leur volonté de ne pas

dévier de leurs objectifs » ajoutait-il. Analysant ensuite l'importance de ce qu'il appe-

unitaire italienne, Sohyo japonais, UGT et Commissions ouvrières espagnoles, COB bolivienne, dont le dirigeant Juan Lechin était présent, etc...— il notait le rôle de la

CFDT, première organisation syndicale à manifester son appui à «Solidarité», à en-

voyer en Pologne la première délégation officielle d'un syndicat étranger. Il remarquait

«Les travailleurs du monde se sont sentis concernés par cette lutte ouvrière authenti-

que, déverrouillant une société bloquée et soulevant la chape de plomb qui l'écrasait.

(...) En une époque où tant de militants se sentent désemparés devant la crise, où tant

de grandes perspectives ouvrières sont tombées dans l'impasse. (...) "Solidarité" nous a

montré la possibilité, à travers le syndicalisme, de réaliser un formidable mouvement

de masse, profondément unitaire, capable de progresser, pas à pas, vers ses objectifs.»

de «Solidarité», E. Maire déclarait : « Nous avions conçu la visite de Walesa et de ses

camarades en France comme devant revêtir une dimension unitaire. C'était un pari osé

étant donné l'état déplorable des relations intersyndicales dans notre pays. Ce pari,

nous l'avions gagné. Non sans difficultés certes. Mais si le voyage n'avait pas été annulé,

dimanche soir à Orly, les six principales organisations françaises (*) auraient été pré-

poête polonais en visite en France, disait avec une force, une vigueur peu commune, le

poême qu'il avait écrit et dit devant les travailleurs rassemblés à Varsovie le jour de la

reconnaissance de «Solidarité». Un poême intitulé «A mes amis russes» ... Tout un

Pour illustrer ce qu'il appelait les « vertus entraînantes » de la conception unitaire

Un «Solidarité» longuement scandé par les participants concluait cette interven-

Avant la deuxième partie artistique (offerte pas Maxime Leforestier), Andreï

blème —Solidarnosc — à leur organisation syndicale»

lait : «Ce réveil du mouvement ouvrier en Pologne».

depuis ceux de Gdansk l'été dernier

Nous étions près de 3000 mercredi dernier 25 mars sous le châpiteau de la Porte

Après Bydgoszcz, après l'agression par la milice de militants de «Solidarité»

C'est ainsi qu'E. Maire, après le salut de trois syndicalistes de «Solidarité» en

Parlant de la chaîne de solidarité qui se construit dans le monde - Fédération

D'abord la classe ouvrière polonaise. C'est elle qui par son combat inlassable au cours des 10 dernières années (1970, 1976, 1980)

tère national: d'un côté la nation polonaise, de l'autre Moscou et les «durs» polo-



La provocation de Bidgoszcz a échoué. Moscou devra chercher autre chose pour tenter de jouer les «libéra-

et leurs motivations ne sont sin» au nom de la division internationale du travail. Leurs revendications qui ont enclanché le processus actuel sont pour eux vitales, c'est ce qui explique leur détermination contre la remise en cause des acquis d'août.

Et quand nous disons: «la classe ouvrière», il est bien évident que nous parlons des millions d'ouvriers sans-parti, syndiqués à Solidarité, mais aussi des centaines de milliers d'ouvriers communistes du POUP dont un tiers, soit un million cinq cents milie est aussi membre

Et puis, il y a ceux qui, parmi les dirigeants du Parti et du gouvernement, se prononcent aussi pour le renouveau. Là il faut être clair: d'abord c'est le combat des ouvriers au mois d'août qui a imposé la démission de l'équipe précédente, et les ouvriers ont exigé que la nouvelle équipe ne soit pas seulement un changement de personnes comme en 1970, mais qu'elle applique un programme de réformes. Coincée entre les exigences de Moscou contre le renouveau et les revendications populaires, la nouvelle direction a jusqu'ici opté pour le renouveau, d'abord par réalisme (« on ne peut pas faire autrement face au mouvement de masse »), ensuite par volonté de sortir le pays de la faillite économique, ce qui implique une remise en cause du modèle soviétique et la mise en place d'un modèle de développement économique indépendant «à la

polonaise ». La suite des évènements nous dira si les pressions de Moscou sauront ou non venir à bout de la volonté de changement exprimée par cette nouvelle équipe.

Il y aurait aussi beaucoup à dire sur les positions en faveur du renouveau, prises par des forces aussi différentes que l'Eglise, la paysannerie, l'intelligentsia et même une partie de l'armée dont le général Jaruzelski est actuellement chef du gouvernement. Mais nous manquons d'élements de connaissance suffisants pour en parler sérieusement.

Pour conclure, on peut remarquer que l'interven-tion violente de la milice à Bydgoszcz contre des syndicalistes a produit l'effet inverse de celui souhaité par les «durs» et Moscou: il n'y a pas eu de confrontation générale ; le compromis entre Solidarité et le gouvernement polonais satisfait pour l'essentiel les revendications populaires; les militants du POUP favorables au renouveau sortent renforcés du dernier plénum; Solidarité gagne en prestige grâce à son sang-froid et à sa détermination tandis que l'actuelle équipe gouvernementale reste en place en réaffirmant son orientation.

Claude LIRIA

Trois représentants de Solidarité s'expliquent

Les militants de «Soli- l'Eglise.» darité» présents, à la

« Solidarité ».

recteurs m'indique les

principales questions po-

sées sous diverses formes

aux militants de «Solida-

rité» lors de leurs ren-

contres avec des syndica-

listes français, et la subs-

té. Il n'est pas question

de revenir à la propriété

tance de leur réponse.

socialisme?»

production.

ment polonaise.

vernement, du parti, bri-

se la couche de ceux qui

s'accrochent à la place

à laquelle ils ont accèdé

«L'Eglise a servi de veille de leur retour en protection contre la ré-Pologne, au meeting de pression et a permis, par la Porte de Pantin, étaient "propagande orale" tous trois de la région de des prêtres, de constituer Varsovie : un typographe, un mouvement populaire un électromécanicien et en faveur des militants le responsable des relaouvriers, intellectuels, de tions internationales de ce qui allait être le ferment de "Solidarité".

Ils étaient invités par » Maintenant, "Solida le Syndicat CGT des corrité" est légal, a son exisrecteurs, qui dès 1970. tence, son activité, ses avait envoyé des télépoints de vue, ses propres grammes de protestation affaires. Par exemple, en Pologne lors des évésuite à une déclaration nements de Sczecin et du cardinal Vichinsky avaient pris des contacts sur la question des femavec des travailleurs polomes, de la famille, de nais. Première invitation l'avortement, sur laquelacceptée (et d'ailleurs réle "Solidarité" avait déciproque), et un séjour battu, le syndicat a enbien rempli par des visivové une lettre au cardites, rencontres, meetings nal lui demandant de ne à Paris, Lille, Lyon, Marpas se mêler des affaires seille, Toulon... pris en du syndicat.

charge par le Comité So-» Au-delà, les points lidarité pour «Solidarité». de vue sont plus parta-Après m'avoir raconté gés : l'un parlait de les visites à la Sirlo et à l'importance du pape, Paris-Print (deux entrel'autre disait que les prises du groupe Hersant) curés devaient mainteauxquelles il avait lui-mênant retourner à leur me participé, un responsable du syndicat des cor-

«Nombreuses questions aussi sur "Solidarité", son implantation, son organisation. >

«10 millions d'adhérents sur 13 millions environ de travailleurs des villes (industrie, commerce...), pour une po-

«Une question très pulation de 35 millions. fréquemment posée por-» A Ursus par exemtait sur les objectifs de ple, sur 17000 salariés. «Solidarité» : s'agit-il de 13 000 sont à "Solidarirenverser le régime, le té"; 100% des ouvriers OP,OQ) puis au fur et «Le régime a une mesure qu'on monte légalité, une constitution, dans la hiérarchie, la des lois, des principes. proportion baisse et des-Nous voulons que cela cend à 20% des cadres soit intégralement respec-

de commandement. » Ce schéma est en gros valable partout. » Entre 1 million et

privée des moyens de million et demi de » Ce qu'il s'agit de momembres du difier, ce sont les orienta-(POUP) sont à "Solitions de la planification, darité" (soit plus du le modèle économique tiers) en particulier les actuel ne correspond pas militants de base. aux possibilités du pays.

"Solidarite" est or-On est un petit pays à ganisé régionalement, dominante agricole; on a avec une coordination tout sacrifié à l'industrie nationale comportant des lourde, le gouvernement représentants de toutes et le parti doivent revenir les régions; au niveau à une économie propredes branches il n'y a que des commissions. Cette » Le problème sera réstructure évoluera sans glé si la direction du gouaucun doute. »

non par idéal, par dévouement au pays, mais "pour la bonne place" ... * Mon interlocuteur me dit la difficulté de traduire précisément en français cette couche de caractère bureaucratique bénéficiant de divers privilèges . et dont les militants de Solidarité» ont souvent parlée.

« Une deuxième question est revenue fréquem-

légal, «Solidarité» peut bénéficier des dispositions avantageuses de la loi en Pologne, mais n'use pas de toutes ces dispositions actuellement exemple, pour 23 000 adhérents "Solidarité" pourrait avoir 13 permanents à Ursus). Les élections sont différentes de chez nous : les adhérents du syndicat, en assemblée générale (et à bulletin secret) élisent leurs délégués, les candidatures étant libres.

En tant que syndicat

ment : les rapports avec

POSITIONS DE YOUGOSLAVIE

En Allemagne de l'Est, on parle de «propagande

A Prague, on accuse «Solidarité» de menacer le

(*) CGT, CFDT, FEN, FO, CGC, CFTC.

tion du secrétaire général de la CFDT.

sentes ensemble à l'aéroport.»

ETATS GENERAUX DU MRAP

DES TEMOIGNAGES **QUI ACCUSENT** LE RACISME

Créé en 1942 à l'intention des Africains immigrés en France, le Centre Bossuet (centre de santé) à Paris, dont les immigrés africains eux-mêmes ont étendu les activités au-delà du domaine de la santé, aux domaines sociaux et culturels, s'est vu frappé d'une décision de fermeture en 1979. La lutte contre la fermeture a pris la forme depuis octobre 1980 d'une «occupation active».

Le comité du MRAP de Marseille fait état des importantes manifestations qui ont suivi l'assassinat, par un CRS, du jeune Mohamed. Il parle de l'affaire de Saint-Chamas et donne lecture du tract d'appel au meurtre contre les immigrés diffusé dans cette région et signé Comité Charles Martel (nous en avons fait état dans notre édition No 1236 du 12 janvier 1981). Il parle de la propagande qui développe l'idée «immigrés : insécurité» et sert de base aux rafles policières dignes des temps de l'occupation nazie. Il signale que ces rafles ont donné lieu à des arrestations et ont été suivies à ce jour de 28 expulsions.

Un représentant de la FASTI parle du très grave problème de l'expulsion des jeunes. Il lit la lettre d'un jeune algérien, appréhendé il y a plus d'un an pour une histoire de drogue (mais cela est aujourd'hui bien fini) et qui est maintenant menacé d'expulsion : né en France, il n'a jamais vu l'Algérie. «Que faire? S'il n'y a plus rien à faire, il ne me reste plus qu'à mettre fin à ma

Toute aussi tragique cette autre lettre d'un jeune tunisien, expulse lui, écrite de là-bas, où sa famille, malgré toute sa bonne volonté, ne peut rien pour lui, ne comprend pas : « J'ai besoin de crier, de demander du secours... Maintenant je n'ai plus rien que mes espéran-

Dans ces cas, comme dans celui d'un autre jeune, Espagnol lui, marié, père de deux enfants nés en France et qui, emprisonné pour vol, va être expulsé, les commissions d'expulsion sont de véritables tribunaux d'exception. Que faire? Créer un rapport de force, répond le représentant de la FASTI; il présente la manifestation du 4 avril qui doit y contribuer. Il conclut « que l'amitié, la solidarité balaient le racisme».

Du comité MRAP de Haute-Savoie, ce cas : lors d'un carnaval, des enfants immigrés sont passés chez les habitants, comme c'est la coutume, et y ont reçu des friandises ou quelques monnaies. A la suite d'une plainte pour quête illégale dont il s'avéra qu'elle ne fut en fait qu'une rumeur, les

Une journée de témoignages, de dénonciation du racisme et d'actions contre lui : tels se présentaient pour une large part les Etats généraux de lutte contre le racisme organisés le 21 mars par le MRAP à Paris.

Voici quelques uns de ces témoignages (dans leur subs-tance) qui ne donneront qu'un aperçu de l'ensemble de cette journée, et en même temps de l'ampleur, de la gravité du problème; en même temps aussi de l'importance de l'activité permanente, de longue haleine, en profondeur, conduite par une organisation comme le MRAP et qui lui confère dans ce domaine une légitime autorité dans notre pays comme sur le plan international (en témoigne son statut consultatif auprès de l'ONU).

Gilles CARPENTIER



enfants sont sommés de ramener l'argent par le directeur de l'école, les parents sont convoqués par les gendarmes... Le commissaire, auprès de qui intervient le Syndicat du cadre de vie, reconnatt que cela ne repose sur rien...

Le comité de Montpellier signale que les expulsions se sont multipliées depuis septembre et explique que la police procède à des rafles vers 11 heures le soir, les veilles de départ de Sète vers le Maroc du bâteau Agadir.

Un militant de Reims parle de la grève de la faim d'étudiants iraniens qui du coup sont soumis à un chantage à l'expulsion.

Un militant de Mont-de-Marsan parle des gitans parqués dans un camp qui est un véritable bourbier parsemé d'amas de feraille et doté d'un unique point d'eau.

Un militant de Strasbourg explique que le PFN, condamné en première instance pour un tract mettant en cause les immigrés « qui volent le travail aux Français» a vu sa peine sensiblement réduite en appel.

Un syndicaliste CGT de Renault-Billancourt signale que pour les OS, qui sont en majorité immigrés, il y a 12 fois moins de formation professionnelle que pour les cadres.

En ce qui concerne le logement : il indique que les HLM sont souvent refusées aux immigrés sous prétexte qu'un logement occupé auparavant par un Français devrait être réoccupé par un

Il informe au'au commissariat de Billancourt on ne se gêne pas pour dire à propos des Africains que « comme ils se ressemblent tous, en cas de plainte contre un Africain, quand on tombe sur un, on le prend et on le garde» (Or après trois jours d'absence au travail, c'est le licenciement!).

A propos du néo-nazisme, une responsable du MRAP parle d'un festival (tout-à-fait officiel, au Gœthe Institut, avenue d'Iéna à Paris) du film nazi, à l'occasion d'une exposition sur «la jeunesse sous le III Reich », soi disant destinée aux agrégatifs d'allemand, mais en foit ouverte à tout le monde. Pratiquement rien, dans ce cadre, sur les victimes du nazisme!

Plusieurs participants font état d'actions, souvent couronnées de succès, contre des cafés ou dancing refusant l'entrée aux immigrés (Paris, Belfort, etc ...) ce qui donne l'occasion de saluer l'activité intense (et bien au-del? de ce cadre) du collectif des avocats et juristes du MRAP.

Une directrice d'école d'Ivry parle avec émotion de son école, où il y a 70% d'enfants d'immigrés, et qui se trouve dans "un quartier taudis". «Qui peut loger dans ce quartier taudis? Le dénominateur commun, c'est la misère.» Cest pourquoi les immigrés y sont très nombreux. Faudicit-il que leurs enfants soient moins nombreux à l'école? Pourquoi voudrait-on que la population d'une école ne soit pas les enfants du lieu?

Quand les immigrés lisent dans les journaux locaux que leurs enfants misent au niveau de l'école, seraient des géneurs, ils sont atteints dans leur dignité d'homme. Ils n'osent plus venir aux associations de parents.

«Un enfant est un enfant» a enfant d'immigré, t celui qui peut raconter des histoires de chameaux.»

Le problème, c'est celui des moyens. Et les moyens relèvent en grand nombre de l'Etat, pas des collectivités locales. Les classes sont de 45 enfants dans cette école et cette directrice, auparavant déchargée de cours, a été à nouveau rechargée cette année : parce qu'elle milite au MRAP.

Pour des moyens, elle se bat sans cesse, et n'a eu d'aide que de l'AFTI.

Elle souligne l'importance de la lutte idéologique contre le racisme...

«Quand j'étais enfant, conclut-elle, à mon école rue Général Lassale dans le XIXe, ce sont les enfants juifs qui génaient. Je ne voudrais pas que ce soit cela dans mon quartier.»

« Agissons vite, agissons fort, agissons tous, Français immigrés, réfugiés» dit un Hartien (Ils sont 10000 en France) qui souligne la dégradation des pratiques administratives, la modification de fait des conditions d'admission au refuge (pour les Haitiens et aussi pour les Africains, desquels on exige un visa)...

Un Antillais décrit les discriminations dont sont victimes les travailleurs venus des soi-disant DOM-TOM discriminations « sur la couleur», lieux communs racistes (« nègres bruyants, sales, violents, difficiles à commander...»), tout cela hérité de l'esclavage, du colonialisme, avec pour les Antillais une tendance au repli sur soi, une hypersensibilité au racisme...

«Liberté-Egalité-Fraternité: une exigence pour tous»

LE MANIFESTE DU MRAP POUR L'IMMIGRATION

Lors de ces Etats généraux, le MRAP mettait à la disposition du public son Manifeste pour l'immigration intitulé «Liberté-Egalité-Fraternité : une exigence pour tous». Nous recommandons à nos lecteurs de se procurer ce texte tiré à un grand nombre d'exemplaires et disponible auprès de tous les comités du MRAP. Il constitue un instrument important de la lutte contre la politique ségrégationniste, répressive, raciste du gouvernement à l'égard de la population immigrée de ce pays, contre la propagande ouverte ou sournoise qui la justifie et donc pour l'unité de notre peuple, sa solidarité nécessaire avec ceux du Tiers Monde, face aux très graves difficultés qui leur sont imposées à la faveur de la crise par le capitalisme et l'impérialisme.

«Alors que s'ouvre une période où sont débattues les grandes options politiques et sociales» ce document rappelle clairement un certain nombre de vérités et avance des exigences précises pour les travailleurs immigrés (dont il souligne que les deux tiers vivent depuis plus de 12 ans en

En voici quelques extraits :

«/.../La loi Bonnet du 10 janvier 1980 et la circulaire Stoléru du 10 juin 1980 rè-glent la nouvelle politique de l'immigration.

»(...) Elle a pour but de faciliter la main-mise administrative et policière sur les travailleurs étrangers et le renvoi de certains d'entre eux de façon autoritaire, répressive et sélective.

»(...) Les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics sont également intolérables : contrôles d'identité 'au faciès'', rafles, violations de domicile, expulsions, internements administratifs, incarcérations sans jugements, discriminations multiples. Toutes ces pratiques doivent être abolies, quels qu'en soient le lieu et les auteurs

»(...) Les prétextes invoqués, implicitement ou explicitement, pour justifier cette politique sont dépourvus de tout fondement objectif. Il est faux de prétendre que les immigrés sont cause de la crise, du chômage, de l'insécurité, de l'insuffisance des moyens sociaux, des difficultés de tous ordres que connaissent les Français. L'affirmer ne peut que susciter la méfiance et l'agressivité entre les groupes. Les immigrés sont partie intégrante de la classe ouvrière et comme tels contribuent à la richesse du pays. C'est ensemble que Français et immigrés doivent faire face aux maux dont ils souffrent ensemble.

»(.../ Le problème de l'immigration ne peut être posé sans qu'on s'attaque à ses causes, c'est-à-dire au développement inégal entre les pays et à la misère du Tiers Monde qui tient en grande partie aux activités et aux profits qu'en tirent les sociétés multinationales prolongeant la domination coloniale.

»(...) On évoque souvent "coût social" des immigrés. Il faut rappeler avec insistance que les immigrés les plus exploités des travailleurs - rapportent plus de profits à ceux qui les emploient; qu'ils sont arrivés, pour beaucoup, en âge de travailler et que la société a ainsi économisé le coût de leur formation; qu'ils repartent, souvent, avant d'avoir acquis le droit à la retraite et ne récupérent pas, de ce fait, leurs cotisations; que la proportion des actifs est beaucoup plus forte parmi eux que parmi les Français; que la plupart des logements ainsi que les diverses actions sociales et culturelles au plan national qui leur sont destinés sont financés par le Fonds d'action sociale (FAS) alimenté par les retenues sur les allocations familiales de ceux dont les enfants sont restés au pays d'origine.

»/.../ Face aux difficultés il convient de rappeler que la notion de "seuil de tolé-rance" n'a rien de scientifique et est toujours utilisée de manière raciste. Elle fait apparaître la proportion des immigrés dans une commune, une école, le logement, la vie sociale, comme la cause du racisme. Au fond, elle revient à rendre les immigrés responsables des discriminations dont ils sont victimes. Jamais, du reste, la question du seuil de tolérance n'est appliquée aux chantiers du bâtiment ou aux chaînes de chez Renault.

» D'autre part, l'établissement de quotas dans la satisfaction des besoins sociaux n'est pas admissible. Son seul effet est de diviser les communautés et de priver certains immigrés de leurs

droits.

» (...) Cette solidarité (entre Français et immigrés -NDLR) dépasse le quotidien et l'immédiat : elle s'étend au-delà des frontiè res. La volonté de compréhension, d'entente et de coopération avec les peuples des pays en voie de développement passe par la mise en œuvre de solutions justes et humaines pour les migrants étrangers qui vivent en France. Les cantonner dans un rôle strictement économique tout en continuant à parler de dialogue Nord-Sud est ambigu et contradictoire. La façon de dialoguer avec les immigrés et la place qui leur est faite dans la société française sont et seront le révélateur de la capacité de solidarité de la France avec leurs pays d'origine -et à travers eux avec tout le Tiers Monde - pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international et de relations d'amitié entre tous les peuples.»



Voici qu'on reparle de 1936. Il y a quelques temps, François Mitterrand avait parlé d'« état de grâce» pour désigner la situation qui suivrait son éventuelle élection. Au cours de l'émission Cartes sur table, Georges Marchais déclarait quant à lui : « Je sais ce que c'est que l'état de grâce. Je l'ai vécu en tant qu'ouvrier en 1936. Ça a été la décision des travailleurs dans l'entreprise d'engager la lutte pour Imposer au patron les accords de Matignon. L'état de grâce, ce sera le fait que Giscard soit battu, ce sera la ferme volonté des travailleurs qui par leurs luttes imposeront leurs légitimes revendications». Le lendemain, dans un édi-torial de l'Humanité, Roland Leroy écrivait : « Ce sont plusieurs semaines de lutte, la grève de plus d'un million et demi de travailleurs qui ont permis d'arracher au patronat des augmentations de salaire de 7 à 15% et même 50% pour les plus défavorisés, la semaine de quarante heures, les premiers congès payés, la reconnaissance des délégués d'atelier... Jamais, nulle part, en aucune circonstance, les travailleurs n'ont le moindre avantage sans lutte. Donc, les luttes sont

bonnes pour les travailleurs.»

Ce langage change du tout au tout de celui qui était tenu dans les mêmes colonnes de L'Humanité en 1973, à la veille des législatives qui suivirent la signature du programme commun. A l'époque, on faisait appel à 1936 pour tenter d'accréditer l'idée que les revendications obtenues alors, l'avaient été grâce au résultat des élections. Dans le numéro 174 de l'Humanité Rouge nous avions alors publié un article, intitulé «1936 ce fut ainsi», afin de rétablir la réalité historique malmenée . Nous le republions.

De toute évidence, certains sont aujourd'hui effarouchés par le rappel des grandes grèves de 1936. Un éditorial du Matin, par exemple, assimile cette évocation au «désordre». Nous pensons quant à nous que, même si François Mitterrand est élu, c'est bel et bien l'action des travailleurs qui sera décisive pour imposer leurs revendications à la bourgeoisie. Qu'on ne s'y trompe pas: quelle que puisse être la politique que Mitterrand mettrait en œuvre, le patronat et ses hommes dans l'Etat ne manqueront pas d'agir pour s'opposer

aux revendications des travailleurs. Loin d'aller à l'encontre d'une politique qui aurait pour but de satisfaire les revendications ouvrières, l'action des travailleurs est, au contraire, indispensable pour qu'elle puisse se concrétiser et faire face aux inévitables attaques et résistances du patronat. La perspective de l'action de masse des travailleurs ne peut effaroucher que ceux qui n'ont pas la ferme volonté de faire aboutir les revendications des travailleurs. Le fait que Mitterrand s'en émeuve, n'est pas bon signe et confirme la vigilance nécessaire à son égard. Nous avons quant à nous toujours été animés du point de vue selon lequel c'est l'action des travailleurs qui est décisive. En 73 comme aujourd'hui.

On peut, parcontre, se demander ce qui vaut, de la part de Georges Marchais, ce changement d'éclairage sur 1936. Si celui-ci était dû à une meilleure conception du rôle de l'action des masses, on peut penser que Georges Marchais tiendrait un autre langage sur 1945. Or que nous dit-il? Que c'est la présence des ministres communistes qui a permis des réformes favorables aux travailleurs. Nous pensons, quant à nous, que c'est l'action des travailleurs, des masses, des communistes, dans la Résistance et dans la Libération, qui ont été décisives. C'est le mouvement des masses qui a contraint la bourgeoisie à des reculs, non pas la présence des ministres communistes.

De même, Georges Marchais tirerait de 1936 d'autres leçons que celles qu'il tire. L'erreur, dit-il, fut de refuser la présence de ministres communistes au gouverne-ment. En 1949, le PCF, par la bouche de Thorez, en tirait un tout autre bilan. « Le défaut capital du Front populaire, disait-il, dont nous avions eu l'heureuse initiative, et qui a eu des côtés très positifs, c'est qu'il était devenu une simple entente au sommet. En raison de la formule exclusive d'entente par le sommet, nous avions admis dans le Front populaire la présence d'individus qui ne songeaient qu'à trahir le mouvement à la première occasion, tels Daladier ou Paul Faure. Voilà pourquoi, le Front populaire a été impuissant contre la «non intervention » et contre la « pause » dont

Léon Blum et le Parti socialiste prirent l'initiative. Voilà pourquoi le Front populaire a été impuissant contre la trahison de Munich perprétée par Daladier, avec l'approbation des dirigeants socialistes. Voilà pourquoi le Front populaire s'est peu à peu désagrégé pour s'effondrer complètement à l'approche de la guerre.»

La leçon tirée par Marchais insiste en somme sur le manque d'entente de sommet. La leçon tirée par le PCF en 1949 insistait plutôt quant à elle, sur le rôle des

De tout cela, nous concluons que ce n'est pas une meilleure compréhension du rôle des masses et de leurs luttes qui est à l'origine du changement de langage sur 1936 et sur les luttes. Elles sont invoquées comme un moyen de pression au service du rapport de force entre le PCF et le PS. A nos yeux, elles sont la condition de la satisfaction des revendications des travailleurs, de l'avancée de l'histoire dans un sens conforme à leurs intérêts.

Pierre BURNAND

Il y a quelques temps, L'Humanité titrait: « Bien mieux qu'en 36». Il s'agit là d'une véritable supercherie car 1936 ce fut bien autre chose que le Programme commun. 1936 ce fut d'abord et avant tout un formidable mouvement de masse. 1936 ce fut un des plus grands mouvements de grève que mena la classe ouvrière de notre pays. Afin de rétablir la vérité historique que certains ont intérêt à faire oublier nous allons

Dès le lendemain des élections

rappeler ce que fut 1936.

Le 3 mai ont eu lieu les élections. Léon Blum engage aussitôt les maquignonnages pour constituer un gouvernement. Déjà il annonce la couleur en déclarant : «Donnons au pays l'impression du changement qu'il veut ».

Le 11 mai les premières grèves éclatent. Plus tard, Blum dira: « ... Cette explosion sociale qui était venue frapper au visage mon gouvernement dès mon arrivée... »

Au Havre et à Toulouse ont lieu les premières occupations d'usines contre des licenciements de militants syndicaux.

Le 14 mai les ouvriers de l'usine Bloch à Courbevoie occupent l'usine pour une augmentation de salaire. La presse fait le silence.

Le 26 la grève éclate à l'usine

Nieuport d'Issy-les-Moulineaux pour les quarante heures ; le même jour à l'usine Lavalette à Saint Ouen, chez Hotchkiss à Levallois. Les usines sont occupées, les patrons cèdent vite. En divers endroits, les ouvriers passent à l'action.

Le 28 mai à 9h 30 les trentecinq mille ouvriers de chez Renault se mettent en grève et occupent l'usine. Aussitôt des dizaines d'autres usines suivent.

Le gouvernement «provisoire» de Sarrault envisage d'envoyer la police. Le patronat exige la reprise préalable du travail avant l'ouverture de négociations. La grève cesse dans certaines usines, Renault est évacué. Le patronat croit avoir gagné la partie. Le 31 mai il n'y a plus que dix mille grévistes.

Mais le 2 juin la grève prend une nouvelle ampleur. L'industrie chimique, le textile, l'alimentation, les transports sont touchés. Deux cents usines métallurgiques sont occupées. Des séquestrations de patrons ont lieu.

Le 4 juin Blum s'installe au pouvoir. Les grèves s'étendent toujours à travers la France entière.

Blum et les grèves

Aussitôt Blum lance un appel à la radio pour demander aux travailleurs en grève de lui faire con-

Salengro, ministre de l'Intérieur,

déclare: «... Mon choix est fait: entre l'ordre et l'anarchie, je maintiendrai l'ordre envers et contre tous». Le gouvernement Blum essaie de faire reprendre le travail par des promesses. Jules Moch se rend aux entrepôts de pétrole d'Ivry pour faire cesser la grève; les ouvriers le renvoient d'où il vient. Les grèves s'étendent toujours. Les mineurs du Nord occupent les puits. Les grands magasins arrêtent le travail. Les cheminots, les gaziers, etc... muiacent d'arrêter le travail.

Le 6 juin on compte cinq cent mille grévistes. Le patronat demande à Blum d'organiser une entrevue avec la CGT. Ce sera la rencontre de Matignon. Le patronat cède sur certains points.

La grève continue

Le 9 juin, sept cents délégués des usines de Paris en grève se réunissent. Ils décident la poursuite de la grève jusqu'à ce que les revendications soient satisfaites.

Les patrons refusent de nouvelles concessions.

Le 8 juin c'est la grève générale dans le bâtiment. Le même jour presque tous les grands magasins sont en grève, les assurances arrêtent le travail.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, c'est la grève générale.

En France et en Afrique du Nord

deux millions de travailleurs sont

Le 9 les projets de loi sont dépo-

Le 10 et 11 les congès payés sont adoptés, les conventions collectives; le 12 les quarante heures sont votées.

Le gouvernement Blum fait installer l'armée et les gardes mobiles dans les régions en grève.

Le 11 juin, lors des votes de l'Assemblée, l'économie est paralysée par les grèves.

Le 13 les usines de la métallurgie parisienne commencent à être évacuées. Vingt mille ouvriers de chez Renault manifestent.

Dans le Nord, le travail reprend à partir du 13. A Dunkerque, les grèves se poursuivent.

Le 25 juin, il y a encore trente mille grévistes dans le Nord-Pasde-Calais.

Le 12 juin à Lyon, vingt mille ouvriers sont en grève. Dans le bâtiment, le travail ne reprendra que le 29 juillet.

A Marseille, le 18 juin des affrontements ont lieu sur la Canebière entre les grévistes et des fascistes.

Des manifestations de chômeurs ont lieu un peu partout en France.

On voit ainsi que c'est la lutte de centaines de milliers de travailleurs, la grève avec occupation des usines, s'étendant sur plus d'un mois, qui a permis d'arracher les revendications telles que les quarante heures ou les congès payés. Ce ne sont pas les élections mais

инивания принципания принципа la lutte des masses qui l'a permis. Or c'est là un fait que l'on essaie aujourd'hui de nous faire oublier. La bourgeoisie n'a cédé que devant la force et dès qu'elle l'a pu elle a repris ce qu'elle avait été contrainte de lâcher.

La contre-attaque de la réaction

Dès septembre 1936, le patronat crée un « comité d'action et de prévoyance sociale » destiné à organiser la résistance des patrons.

Le 7 juillet, Salengro, ministre de l'Intérieur, déclarait au Sénat : «Si demain des occupations de magasins, de bureaux, de chantiers, d'usines, de fermes, étaient tentées, le gouvernement, par tous les moyens appropriés, saurait y met-

La bourgeoisie organise la hausse des prix qui rogne les augmentations de salaires.

Le 13 février 1937, Blum annonce «la pause», c'est-à-dire le blocage des salaires.

Rapidement les quarante heures sont remises en cause.

Voilà qui montre que tant que subsiste le capitalisme, les revendications que réussissent à arracher les travailleurs par la lutte se trouvent remises en cause par la bourgeoisie dès qu'elle en a la possibilité. C'est là une autre leçon qu'il ne faut pas oublier.

l'humanité rouge

Tu ne fais pas de la bande dessinée dans le sens traditionnel?

Il existe une nouvelle forme de bande dessinée pour les adultes qui est reconnue et lue. Pendant un certain temps, on a considéré que la bande dessinée était destinée aux enfants exclusivement et devait être vidée de tout contenu politique. Elle ne parlait pas du sexe, de la mort, du tragique. Les auteurs de bandes dessinées se réapproprient tous ces thèmes. C'est mal vu de la part de certains éditeurs.

Comment es-tu arrivée à la bande dessinée

Je suis venue à la bande dessinée un peu par nécessité, je suis une autodidacte. J'ai le degré zéro de l'expérience, aucune culture en matière de BD. J'ai fait de la bande dessinée de façon presque utilitaire. Mon projet c'était la peinture plutôt que la presse. J'ai fait de moins en moins de peinture et de plus en plus de presse : de l'illustration dans L'Humanité dimanche notamment. Je me suis très vite sentie limitée par ce genre de dessin, par la capacité limitée de s'exprimer au travers de quelqu'un autre. Je voulais tout au contraire exister un peu plus, ne pas être à la remorque d'un rédacteur. C'est une façon de conquérir mon indépendance, choisir mes sujets et m'orienter vers la narration.

Tu es une des rares femmes professionnelles en matière de

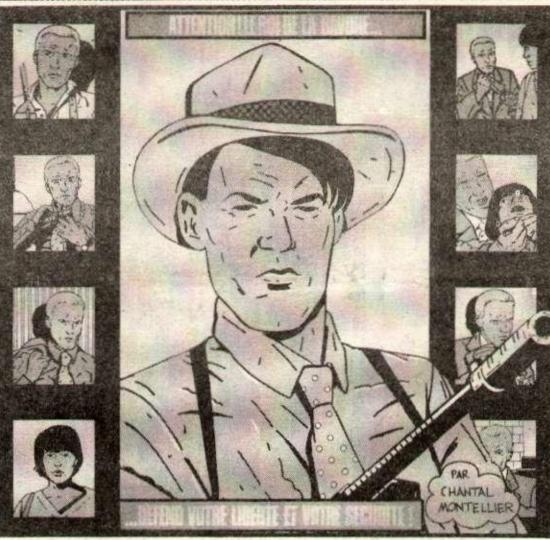
Dans le journal Ha Nana!, nous étions 15 dessinatrices. Des dessinatrices dont la qualité du dessin ne les empêchait pas de devenir professionnelles. Mais on hérite de l'histoire qui fait que la BD a été fabriquée par des hommes. Même si elle était lue par des garçons et des filles. Même si les filles avaient la possibilité de s'identifier aux héroines de bande dessinée, il faut être accrochée pour en faire un métier. Les professions artistiques sont encore pour une grande part réservées aux hommes. Ce sont des métiers solitaires avec une socialisation minimum. Il n'est pas évident d'être à l'aise au milieu des dessinateurs.

■ Quelle est ta conception de la bande dessinée?

On assiste en ce moment à une fuite en avant. C'est le fantasme pour le fantasme, un piège, on se laisse griser. On veut faire de beaux dessins, gratifiants pour épater la galerie, afin d'être connu à travers la prouesse technique, graphique, la performance. On a le sentiment que chez certains le culte du beau dessin pour le beau dessin est naturel, dès lors que les fantasmes de l'auteur sont la base immédiate du dessin. Je trouve que c'est une démarche frustrante. J'essaye de construire un scénario, une histoire au lieu de m'enfermer dans mes idées, mes fantasmes, mes rêves. Les éditeurs encouragent plutôt cela, les très beaux dessins, très brillants, qui véhiculent le spectaculaire, ne sont pas

Comment procèdes-tu pour réaliser une histoire?

Je travaille à partir de faits divers, c'est une façon de saisir une histoire exemplaire, de parler de ce qui se joue dans la société, qui est souvent vidé de politique, pas directement politique. C'est difficile à faire dans la presse - en dehors de «Métal». Les éditeurs







ont des réticences, ça effraie. Les rapports qui régissent le monde de la bande dessinée, sont toujours ceux du héros avec ses fans qui s'identifient. On attend d'abord de la BD qu'elle distraie, qu'elle fasse oublier les soucis de la vie quotidienne; ce qu'on n'attend pas à priori du cinéma et du théâtre. On a maintenu la BD dans les eaux des grands anciens style Hergé. Alors qu'elle peut devenir un travail d'auteur comme un roman ou un film. Je pars d'événements ou de faits



à partir desquels je m'exprime personnellement. C'était vrai pour «Andy Gang». En ce moment, je travaille sur l'affaire De Broglie. Ce qui m'intéresse, ce sont les enjeux plus politiques en rapport avec l'Etat, la police, la répression. Je peux dire autant ce qui me travaille à l'intérieur de moi-même avec des faits divers de la société.

Dans «Andy Gang» (le premier album), j'ai réalisé une fable, à partir, bien sûr, de la réalité. J'ai fait le choix de la bande des-



sinée réaliste. Bien sûr, le cinéma est le moyen d'expression le plus complet avec les héros en chair et en os. La vie est transposée dans toute son épaisseur grâce au mouvement. Je veux essayer de restituer ca, ce n'est pas si facile, il y a des limites. Il est difficile de rendre les figures, les émotions. Plus on va vers une bande stylisée, codée, moins on a de chance de restituer les émotions. On peut en dire plus à travers un dessin réaliste. Le réel c'est d'abord ce qui m'intéresse.

Je réalise «Andy Gang» à partir de coupures de presse. Je lis un certain nombre de journaux. Je sélectionne un certain nombre d'articles. J'essaie de leur trouver un lien dans le scénario. C'est un tiers du travail.

Qu'est-ce qui t'a le plus in-

68 a marqué mon esprit dans le sens d'une politisation, d'une sensibilisation à ces choses-là. On est confronté aux médias, à la presse avec l'explosion de l'information, il est très facile de savoir, les nouveaux auteurs sont plus politisés. Manchette, dans le roman policier, est sensible à la politique. Les gens sont plus éveillés aux problèmes sociaux, aux mutations. 68 a été un moment important où je me suis éveillée aux problèmes politiques. l'ai été marquée par Rosi au niveau cinéma, par le théâtre d'agit-prop, les pièces brechtiennes. Toute cette expérience se ressent dans ce que je peux faire, dans les sujets que je choisis.

Sans mai 68, je ferai une BD sans parti pris. Ce serait des dessins oniriques.

Il y a eu aussi la radicalisation de la répression. J'ai fait «1996» avant de connaître Georges Orwel . La société va dans ce senslà avec la Loi Peyrefitte.

Connais-tu les lecteurs de

Il y a plusieurs types possibles de rencontres. Je trouve les festivals de BD hypercommerciaux. Ils tirent la bande dessinée vers ce qu'elle a de plus nostalgique. La prouesse graphique ne n'imtéresse pas. « Tac au tac», dessiner des petits Mickeys, c'est une vision réductrice du dessin et de la bande dessinée. Je préfère les rencontres dans les petites librairies avec des gens qui me lisent; qu'il n'y ait pas de rapports marchands mais de la sympathie et de la complicité. Que les gens viennent discuter et non pas demander une performance. l'aime que les gens me parlent du contenu de ce que je fabrique. Il y a deux façons de voir la BD soit on met l'histoire au second plan pour voir d'abord un dessin ou, au contraire, on met le récit au premier plan. C'est pour cela que j'avais scandalisé certains à Apostrophes. Pour moi, c'est le contenu littéraire du livre qui m'intéresse. J'aime le dessin mais je veux surtout raconter des histoires. Ce qu'on peut faire aussi avec une nouvelle, un film. La BD est un véhicule intéressant et populaire. Je veux adapter mon dessin à un contenu. Le dessin est second, ce n'est pas le moteur. Comment parler des choses, comment faire passer ce qu'on veut dire? On s'intéresse au dessin comme un écrivain à la ponctuation ou aux mots -pour raconter le choix des mots est important. Un livre mal écrit peut exprimer plus de choses qu'un livre brillant ou qu'un précis de grammaire qui ne dit rien.

La BD est un genre conven-tionnel très codé. On y sent le poids des traditions, Hergé et Jacobs pèsent lourdement sur les images dominantes. La tradition, il faut en tenir compte, bien sûr, et après il faut utiliser les codes pour s'exprimer. Moi, je veux parler des événements politiques de la société de façon lyrique et poétique. Je veux faire parler les gens qui n'ont pas de voix, auxquels on ne reconnaît pas le droit à la parole, ceux qu'on veut faire taire. Savoir pourquoi on les fait taire, ça éclaire la nature d'un pouvoir, c'est une façon de

se placer.